

# CAHIER DE ReCHERCHE

OCTOBRE 2001



N° 166

## LES CADRES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, UN GROUPE COHÉRENT ET HOMOGENE ?

Régis BIGOT  
Georges HATCHUEL

Département "Conditions de vie et aspirations des Français"

**CRÉDOC**  
L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

Crédoc - Cahier de recherche. N°  
0166. Novembre 2001.

R7 167



0000120722/ ex 01

che. N°

x

**CRÉDOC**

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

**Les cadres dans la société française,  
un groupe cohérent et homogène ?**

N° 166

Octobre 2001

**Régis BIGOT**

**Georges HATCHUEL**

Département « Conditions de vie et aspirations des Français »

---

142, rue du Chevaleret  
75013 - PARIS

---

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS**

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

*Ce travail a été réalisé avec la collaboration de L. Ortalda.*

**Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :**

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
  
- . Samuel Bellot, Isabelle Bérard, Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

## **CREDOC**

Président : Bernard Schaefer

Directeur : Robert Rochefort

# Sommaire

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>NOTE DE SYNTHÈSE .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE 1 - LES CADRES, ENTRE HOMOGÉNÉITÉ ET HÉTÉROGÉNÉITÉ .....</b>	<b>13</b>
<b>Section I : Une singularité de la stratification sociale : les cadres.....</b>	<b>13</b>
1. <i>Les difficultés de définition de la catégorie des cadres .....</i>	<i>13</i>
2. <i>Les cadres dans la population française : une première vision assez sommaire .....</i>	<i>15</i>
<b>Section II : En quoi les cadres se différencient-ils globalement du reste de la population active ? .....</b>	<b>19</b>
1. <i>Les cadres sont plus diplômés et plus « riches » que le reste des actifs .....</i>	<i>19</i>
2. <i>Le modèle "dominant" de la famille de cadre : un couple bi-actif, ayant deux enfants .....</i>	<i>22</i>
3. <i>Un habitat urbain, surtout en Ile de France .....</i>	<i>24</i>
4. <i>Une sociabilité et une consommation culturelle plus denses .....</i>	<i>27</i>
<b>Section III : Un aspect majeur de la diversité du groupe des cadres : le secteur d'activité.....</b>	<b>29</b>
<b>CHAPITRE 2 - DIFFÉRENTES MANIÈRES D'ÊTRE CADRE.....</b>	<b>37</b>
<b>Section I : « L'espace des cadres » : une structuration en fonction des caractéristiques objectives de cette population .....</b>	<b>37</b>
1. <i>La structuration de « l'espace social des cadres » .....</i>	<i>37</i>
2. <i>L'espace ainsi déterminé traduit des différences aussi bien en termes de secteur d'activité que d'habitat ou de composition familiale.....</i>	<i>43</i>
<b>Section II : Une typologie des cadres en cinq groupes .....</b>	<b>48</b>
• Le groupe 1 : "Les cadres supérieurs" ou l'archétype du cadre de niveau élevé, aux revenus significatifs.....	52
• Le groupe 2 : "Les jeunes entrants", des débutants n'ayant pas encore acquis le statut du cadre habituel, bien installé.....	54
• Le groupe 3 : "Les cadres provinciaux" ou les cadres moyens, de condition modeste .....	57
• Le groupe 4 : "Les cadres moyens du secteur public" .....	59
• Le groupe 5 : "Les cadres mûrs", en fin de carrière .....	60
<b>CHAPITRE 3 - LES OPINIONS DES CADRES : QUELQUES SPÉCIFICITÉS PROPRES À LA CATÉGORIE.....</b>	<b>64</b>
<b>Section I : Les cadres sont globalement plus modernistes, plus optimistes et moins inquiets .....</b>	<b>65</b>
1. <i>Les cadres sont plus "modernistes" .....</i>	<i>67</i>
2. <i>Les cadres sont plus optimistes, moins inquiets .....</i>	<i>68</i>
3. <i>Les cadres sont un peu plus "conservateurs" .....</i>	<i>70</i>
4. <i>Les cadres montrent une sensibilité plus aigüe à l'environnement .....</i>	<i>71</i>

<b>Section II : Des spécificités qui se retrouvent, pour l'essentiel, au sein même des différentes catégories sociales .....</b>	<b>71</b>
<b>Section III : La spécificité des cadres en matière d'opinions n'a pas changé ces dix dernières années .....</b>	<b>76</b>
<b>Bibliographie sélective.....</b>	<b>81</b>
<b>Annexe - Quelques éléments de l'évolution socio-démographique des cadres, comparés aux autres actifs, de 1991 à 2000 .....</b>	<b>84</b>

## **Les cadres dans la société française, un groupe cohérent et homogène ?**

---

### **Note de synthèse**

---

L'objet de ce rapport est de décrire et d'analyser la catégorie des **cadres** de façon à vérifier si elle constitue en France, à la fin de la décennie 1990-2000, un groupe cohérent et homogène par rapport au reste de la population.

Trois questions sont successivement abordées :

- \* En quoi les cadres se différencient-ils, socio-démographiquement, des autres actifs ?
- \* Ce groupe est-il homogène ? Ou plutôt n'est-il pas composé de sous-groupes très différents entre eux, qui font, en réalité, douter de la cohérence de l'ensemble ?
- \* Enfin, même si le groupe est composé de sous-catégories très différentes, son homogénéité ne tiendrait-elle pas dans une manière spécifique de voir la société, dans une série d'attitudes ou d'opinions précises, caractéristiques d'une appartenance à une même « famille de pensée » ?

Nous avons donc mobilisé, pour tenter de répondre à ces questions, les données de l'enquête « *Conditions de vie et aspirations des Français* » du CREDOC, notamment les vagues de début 1999 et début 2000, pour décrire à la fois les spécificités socio-démographiques des cadres et leurs opinions sur toute une série de sujets sociétaux. Ces données ont été également comparées à celles du groupe il y a huit à dix ans, c'est-à-dire en 1991-1993.

Trois conclusions principales s'en dégagent.

➤ ***Les cadres : un groupe très typé socio-démographiquement***

Sans revenir ici sur la définition même du groupe, on observe que la catégorie des cadres, appréhendée à travers la nomenclature des Professions-Catégories Sociales de l'INSEE (total des « cadres supérieurs » et des « professions intermédiaires ») présente un certain nombre de spécificités, comparée à l'ensemble des autres actifs.

Précisons d'abord que les cadres, qui constituent environ 18 % de la population, ne sont pas tous salariés (17 % sont des travailleurs indépendants ou professions libérales). D'autre part, environ la moitié des cadres salariés travaillent dans le secteur public.

Ceci étant, les cadres se caractérisent, comparés au reste des actifs, par :

- **Un niveau de formation nettement plus élevé** (57 % sont diplômés du supérieur, contre 9 % du reste des actifs).
- **Un niveau de revenus plus important** (34 % bénéficient de plus de 20 000 F/mois, contre 9 %).
- **Un âge plus avancé** (48 % ont plus de 40 ans, contre 39 %).
- **Un taux d'équipement et un patrimoine plus élevé.** Deux exemples : 28 % des cadres disposent de valeurs mobilières (contre 10 % des non-cadres) ; 57 % possèdent chez eux un micro-ordinateur (contre 28 %).

Mais plusieurs autres caractéristiques, parfois moins appuyées, singularisent le groupe :

- \* Le modèle dominant de la famille de cadre est celui d'un couple bi-actif, ayant deux enfants.
- \* Les cadres résident plutôt dans un habitat urbain, surtout en Ile de France.

Un autre élément se dégage enfin comme très caractéristique : les cadres affichent **une sociabilité et une consommation culturelle plus denses**. Chez eux, les fréquentations du cinéma ou d'une bibliothèque sont plus de deux fois plus courantes que chez les non-cadres. Leur taux de participation à des associations est de 60 % (contre 41 % chez les autres actifs).

Enfin, leur fréquence de réception d'amis ou de relations est plus accentuée.

➤ *Cinq sous-groupes de cadres très différents*

Cependant, si les cadres présentent quelques particularités communes, comparés à l'ensemble des autres actifs, ils se différencient fortement entre eux.

L'analyse selon le **secteur d'activité** met en évidence quelques singularités notables : les cadres du secteur public constituent un groupe plus féminisé, plus âgé, et de niveau de formation plus élevé ; les cadres non-salariés, quant à eux, sont moins diplômés et moins bien dotés financièrement ; enfin, le temps de travail des cadres du privé paraît plus élevé.

Nous avons donc élargi notre approche en choisissant, dans une seconde étape, de recourir à **l'analyse des correspondances multiples** de façon à observer comment se structure ce qu'on peut appeler « **l'espace social des cadres** ». Deux critères essentiels se dégagent pour traduire la diversité des situations des membres du groupe :

- **Leur position dans le cycle de vie** (leur âge, en un mot), **et donc leurs revenus.**
- **Leur niveau de formation** (et indirectement, leur secteur d'activité).

Cette analyse aboutit à la réalisation d'une **typologie des cadres en cinq classes**, description qui fait voler en éclat l'image d'Epinal d'une catégorie de population qui serait composée uniquement de gens aisés et « bien installés ».

Ces cinq groupes, de taille presque équivalente, sont : les « cadres supérieurs » (27 %), les « jeunes entrants » (21 %), les « cadres provinciaux » (19 %), les « cadres moyens du public » (17 %) et les « cadres mûrs » (16 %).

Cette classification traduit l'existence de trois **antagonismes** assez forts : une opposition en fonction du **cycle de vie** (70 % des « jeunes entrants » ont moins de 40 ans ; tous les « cadres mûrs » ont plus de 50 ans) ; une autre traduit des différences sur le **marché de l'emploi** (52 % des « cadres moyens du public » travaillent dans le secteur public et 75 % sont de niveau intermédiaire ; par contre, 53 % des « cadres mûrs » et 50 % des « cadres supérieurs » sont de

niveau hiérarchique élevé) ; une dernière se réfère au **lieu d'habitation** (si 81 % des « cadres provinciaux » habitent en province, 40 % des « cadres supérieurs » sont des franciliens).

En tout état de cause, l'analyse de la composition de chacun de ces cinq groupes montre que **les cadres sont loin de constituer un groupe monolithique**. Ils se différencient autant par leur niveau de revenus, de patrimoine et d'âge, que par des inégalités de comportements en matière de « sociabilité », ou de relations avec le « monde extérieur ».

➤ *Les opinions des cadres : des spécificités propres à la catégorie*

Or, malgré ces fortes différences intra-catégorielles, l'analyse des attitudes et opinions des cadres révèle quelques traits, quelques points communs, comme s'il existait sinon « **une opinion** » des cadres, du moins **une série de spécificités typiques des attitudes du groupe**. Le plus intéressant est qu'une bonne partie de ces spécificités se retrouve, presque à l'identique, dans **chacun** des cinq sous-groupes constituant la catégorie. De plus, on observe que ces spécificités étaient déjà présentes il y a dix ans.

En quoi consiste ces spécificités d'opinions ? Dans quatre éléments principaux : les cadres montrent une **plus grande ouverture en matière de mœurs (famille, mariage, travail féminin), un plus grand modernisme face au progrès technique et à l'innovation technologique, une moindre inquiétude sociétale et une plus grande sensibilité à l'environnement** que les autres actifs.

Or, le plus frappant est que ces quatre attitudes sont également des éléments caractéristiques des cinq sous-groupes composant la catégorie. Comme si au-delà de leurs différences d'âge, de revenus et de patrimoine, ces groupes avaient en commun une façon d'être et de concevoir la société.

Deux autres opinions sont caractéristiques des cadres dans leur ensemble, mais pas de chacun des sous-groupes les constituant : cela concerne « un certain optimisme économique » et « un plus grand conservatisme sociétal ».

Tout aussi intéressant : ces opinions caractéristiques, pour ne pas dire constitutives, du groupe étaient déjà présentes avant l'amplification de la crise, en 1991-1993 : sur les 21 opinions analysées en évolution, presque toutes étaient déjà caractéristiques des cadres il y a dix ans.

En conclusion, les cadres sont bien constitués de groupes très différents, qui font douter, en première approche, de l'homogénéité de l'ensemble. Néanmoins, ils possèdent quelques spécificités d'opinions qui « transcendent » ces différentes composantes. Et ces attitudes singulières étaient déjà présentes en 1991-1993, signe de **l'existence d'une façon de penser propre à la catégorie.**

\* \* \*

\*

## Introduction

Spécifique à la France contemporaine, la catégorie des cadres n'a pas véritablement d'équivalent dans d'autres pays industriels. Ce groupe, émergent dans les années d'entre deux guerres, est le reflet d'une structure économique et politique partagée entre fonction publique et secteur privé<sup>1</sup>. En ce sens, l'apparition de la catégorie est révélatrice de l'importance du rôle joué par l'Etat dans la vie économique française.

Le regroupement, dans un même ensemble, des ingénieurs et des membres des corps d'Etat témoigne de cette genèse administrative et économique. L'élargissement progressif de la catégorie, son assimilation parfois à l'ensemble de la classe moyenne confirmeront, ensuite, l'installation de ce groupe dans le paysage social national.

Mais si ses frontières incertaines et auto-instituées lui confèrent une grande force d'attraction, elles lui transmettent, dans le même temps, une fragilité consubstantielle et durable<sup>2</sup>. Ainsi durant les trente dernières années, le groupe des cadres a pu successivement être décrit comme un « nouveau tiers-état »<sup>3</sup>, un « nouveau prolétariat »<sup>4</sup>, des « salariés bourgeois »<sup>5</sup> ou des « managers jetables »<sup>6</sup>. Les représentants du credo « HEC, IBM, BMW », credo utilisé souvent de façon ironique, n'existeraient-ils que dans l'exagération du cliché ? Les cadres sont-ils apparus, puis ont-ils disparu, transformés par la crise économique, l'irruption des nouvelles technologies et la dilution dans une « over class » globalisée ?

L'objet de ce rapport est précisément de vérifier **si la catégorie des cadres constitue en France, à la fin de la décennie 1990-2000, un groupe social cohérent et homogène par**

---

1 DUBAR C. et TRIPIER P., *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin, 1998.

2 Voir « *Cadres : la grande rupture* », sous la direction de Paul Bouffartigue, Paris, Editions La Découverte, 2001.

3 DUBOIS J., *Les cadres, nouveau tiers-état*, Paris, Bordas, 1971.

4 DOUBLET J. et PASSELECQ O., *Les cadres*, Paris, PUF, 1973.

5 BOLTANSKY L., *Les cadres, formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.

6 VILLETTE, M., *Le manager jetable. Récits du « management réel »*, Paris, La Découverte, 1996.

rapport au reste de la population. Plus précisément, nous chercherons à répondre à trois questions principales :

- En quoi les cadres se différencient-ils, selon les critères socio-démographiques, des autres actifs ?
- Ce groupe est-il vraiment homogène ? Ou n'est-il pas plutôt composé de sous-catégories foncièrement différentes entre elles, qui font en réalité « exploser » la cohérence apparente de l'ensemble ?
- Enfin, malgré l'existence des différentes sous-catégories composant le groupe, son homogénéité ne tient-elle pas dans une façon toute particulière, une manière spécifique, de « voir la société » ? Faute d'une homogénéité socio-démographique évidente, le groupe ne se définirait-il pas par des attitudes ou des opinions précises, caractéristiques d'une appartenance à une même « famille de pensée » ?

Dans **un premier chapitre**, nous tenterons donc de dépasser les difficultés de définition de la catégorie des cadres, en comparant les données socio-démographiques qui la concernent à celles des autres actifs. Nous constatons qu'elle présente des particularités notables en termes de revenus et de diplômes, mais aussi du point de vue de la structure familiale et de l'implantation géographique. Le premier chapitre est donc expressément consacré à la mise en évidence **des caractéristiques propres des cadres**. L'homogénéité « apparente » du groupe, celle qui s'impose quand on le compare avec le reste de la population active, fait cependant place à un sentiment de profonde diversité quand on oppose les cadres entre eux selon leur secteur d'activité.

Dans **le deuxième chapitre**, nous proposons précisément d'élaborer **une typologie des cadres** visant à rendre compte de la diversité des situations observées dans le groupe. Cela permet de mieux caractériser les principaux éléments structurant la catégorie. Nous comparons ainsi, pour chacune des différentes classes de cadres, les écarts existant en matière d'activité professionnelle, de patrimoine, d'équipement et de comportements de sociabilité. Ces écarts sont non négligeables : **cinq grands groupes** apparaissent, s'opposant en terme de position dans le cycle de vie, de situation d'emploi et de localisation géographique... En fait, leur observation fait voler en éclat l'image d'Epinal d'une catégorie qui serait composée

uniquement de gens aisés et « bien installés ».

Enfin, nous posons, dans **le troisième et dernier chapitre**, la question de l'existence **d'une éventuelle homogénéité** des cadres **en termes d'opinions**. En quoi les attitudes des cadres se singularisent-elles de celles du reste de la population active ? Ces attitudes particulières transcendent-elles les différences socio-démographiques ? En un mot, y a-t-il une unité d'opinions, une unité dans la façon de penser des cadres ? Et cette homogénéité existait-elle déjà il y a une dizaine d'années ?

*Précisons que les données analysées dans ce rapport sont extraites de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », réalisée annuellement par le CREDOC depuis 1978. Chaque vague d'enquêtes est effectuée auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatives de la population âgée de 18 ans et plus (méthode des quotas)<sup>7</sup>. Dans chacune de ces vagues, les cadres représentent un échantillon d'environ 350 individus. C'est la raison pour laquelle les données traitées ci-après sont relatives au cumul de plusieurs enquêtes, notamment celles de début 1999 et début 2000 (soit 733 individus exactement), ou de début 1991 à début 1993 (soit 1085 individus).*

---

<sup>7</sup> Sur le contenu et les sujets abordés par l'enquête, voir en particulier : « L'espace des opinions des Français, Dix-neuf ans d'observations », Cahier de Recherche du CREDOC, n° 122, Septembre 1998.

## Chapitre 1

### Les cadres, entre homogénéité et hétérogénéité

La mise en évidence des caractéristiques propres à la catégorie des cadres achoppe de prime abord sur des difficultés de définition. Le mot recouvre-t-il une représentation stéréotypée ou bien rend-il compte d'une réalité sociale tangible (Section I) ? La comparaison de cette catégorie avec le reste des actifs donne, en tout état de cause, de précieuses indications sur ses spécificités (Section II). Mais, aussitôt constatée, cette homogénéité apparente se heurte à un écueil de taille : les cadres exerçant dans le secteur public s'opposent à ceux qui travaillent dans le secteur privé, ou en indépendants (Section III).

#### Section I : Une singularité de la stratification sociale : les cadres

##### 1. Les difficultés de définition de la catégorie des cadres

L'émergence de la catégorie socio-professionnelle des cadres est récente. Apparaissant dans les années trente, elle ne s'est imposée en France que depuis la fin de la Seconde guerre mondiale<sup>8</sup>. Tardif mais réel, le succès de l'appellation générique n'a cependant pas évacué l'incertitude portant sur l'existence même de cette catégorie. Pourtant, l'obtention du titre et l'appartenance à ce « corps » professionnel est l'objet d'enjeux forts et de luttes tant économiques (citons la question de la retraite des cadres...) que politiques. Le label serait-il un « fétiche<sup>9</sup> » dérisoire, aveuglant pour ses détenteurs, ou bien est-il une véritable « marque de fabrique », preuve tangible d'un statut supérieur dans la hiérarchie sociale ? Il est vrai qu'entre un stéréotype (souvent vestimentaire : la cravate et l'attaché-case) et la diversité des caractéristiques socio-démographiques possibles, la question des éléments constitutifs de cette catégorie reste difficile à trancher. Cette difficulté n'est pas, à vrai dire, propre aux cadres : par exemple, l'opinion commune considère qu'un individu est jeune lorsqu'il a moins de

---

8. BOUFFARTIGUE P., GADEA C., *Sociologie des cadres*, Paris, La Découverte, 2000.

9. BOLTANSKY L., *op. Cit.*

25 ans. Or, pour Olivier Galland<sup>10</sup>, ce n'est pas tant l'âge que des comportements, des attitudes et des opinions communes qui permettent aux sociologues de parler des « jeunes » comme d'une catégorie aux contours bien délimités. En est-il de même pour les cadres ?

Dans cette démarche, nous disposons d'une première ressource avec la taxinomie de l'INSEE permettant de déterminer si un individu est un ouvrier, un employé, un cadre supérieur... Mais malgré ce recours à une définition assez stricte, la classification éventuelle de chacun dans chaque groupe soulève des difficultés. En tout état de cause, pour ce qui nous intéresse ici, dans la terminologie même, un cadre doit en définitive « encadrer ». Or, à bien y regarder, ce n'est que rarement le cas. Ainsi, un contremaître correspond bien à cette définition dans la mesure où il doit diriger une équipe. En revanche, un enseignant a-t-il véritablement une telle mission d'encadrement de personnel ? Du fait de cette ambivalence, la notion même de cadre s'avère beaucoup plus délicate à analyser que bien d'autres.

En outre, cette catégorie ne coïncide pas vraiment avec une réalité repérable. Ainsi, dans la conception marxiste de la lutte des classes, les ouvriers s'opposaient aux bourgeois. Si l'on admet que la classe ouvrière recoupe, dans ses grandes lignes, la PCS « ouvrier », il est tout à fait impossible de parler des cadres comme de la bourgeoisie. D'autres appellations génériques comme « cols blancs »<sup>11</sup>, ou « classes moyennes », sont plus larges et plus floues encore. L'histoire même de la constitution de la catégorie montre la diversité des définitions de l'identité sociale des cadres, fondée à la fois sur une capacité professionnelle et sur une expérience concrète<sup>12</sup>. Cette tension entre définitions est d'ailleurs à l'origine tant du succès de la catégorie que de ses faiblesses.

Dans ces conditions, la question qui se pose est de savoir quelles différences existent entre les cadres et le reste de la population, la population active notamment. Est-ce que les cadres forment un groupe homogène ou bien les différences de revenus, de secteurs d'activité scindent-elles la catégorie en plusieurs entités aux modes de vie différents ? Peut-on parler d'une opinion propre aux cadres quant à la perception de la société, qui scellerait l'appartenance des individus à la catégorie ?

---

10. GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, A. Colin, 1991.

11. MILLS W. C., *Les cols blancs*, Paris, Maspero, 1966 [1951].

12. DESROSIÈRES A. et THÉVENOT L., *les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte, 1988, 1992.

L'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », réalisée par le CREDOC depuis plus de vingt ans, se prête particulièrement bien à ce type d'analyse. Ce dispositif multi-thèmes fournit, en effet, aussi bien des informations sur la situation des individus (âge, état matrimonial, lieu de résidence, etc.) que sur les attitudes et les opinions (sur le mariage, sur les inquiétudes ressenties, etc.). L'enquête est réalisée chaque année, en face à face, auprès de 2000 personnes âgées de plus de 18 ans. De précédentes recherches réalisées à partir de cette enquête ont déjà souligné la singularité de l'opinion des cadres, en matière de mœurs par exemple. L'homogénéité de la catégorie tiendrait-elle à un ensemble de façons de penser et d'appréciations communes partagées par les individus la constituant ?

## **2. Les cadres dans la population française : une première vision assez sommaire**

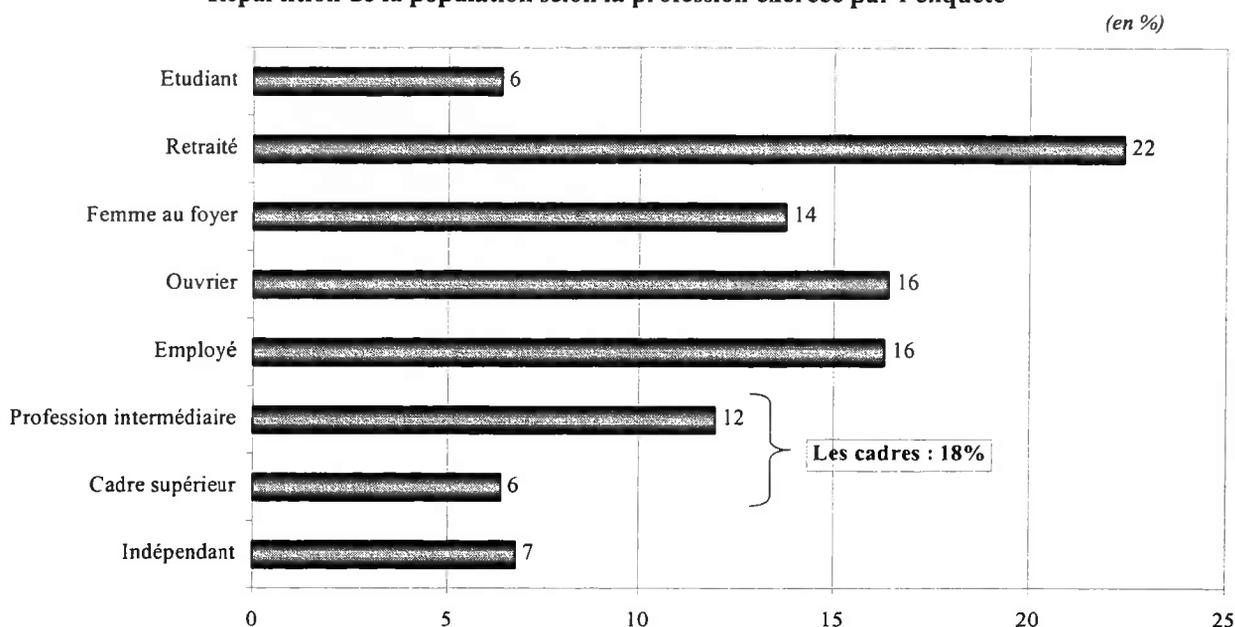
Dans un premier temps, le problème de la définition du groupe peut être résolu assez simplement. On considère ainsi, par convention, qu'appartiennent à la catégorie des « cadres » :

- les cadres supérieurs et les professions intellectuelles supérieures,
- les professions intermédiaires,

c'est-à-dire les groupes 3 et 4 de la typologie en PCS de l'INSEE.

Dans notre enquête, 18 % de la population répondent à cette définition pour les années 1999-2000 (*cf.* Graphique 1). Les deux tiers environ de cet effectif sont composés de personnes occupant une profession intermédiaire (Tableau 1).

**Graphique 1**  
**Répartition de la population selon la profession exercée par l'enquêté**



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

L'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » recueille une information plus précise sur la profession exercée par l'enquêté. Le Tableau 1 fournit, à titre indicatif, une première approche de la parcellisation du groupe<sup>13</sup>. En termes de métiers, les cadres, en effet, occupent des professions extrêmement diversifiées<sup>14</sup>. En outre, dans la taxinomie reproduite ici, nous pouvons constater que pour un même métier, le fait de l'exercer dans le public ou le privé donne lieu à deux catégories distinctes, différenciation qui n'est pas utilisée pour les autres PCS (sauf les employés). En tout état de cause, cela semble montrer que dans la façon même dont cette catégorie a été forgée, **le secteur d'activité est central**.

13. Soulignons que pour certaines professions, les effectifs sont extrêmement faibles ; ces informations ne sont donc fournies ici qu'à titre indicatif.

14 « Leur existence comme groupe social ne résulte pas mécaniquement d'une évolution économique, mais d'une construction sociale qui a progressivement fédéré sous la même bannière un ensemble hétéroclite de métiers et de positions sociales. » BOUFFARTIGUE P., GADEA C., op. cit. p. 12.

Tableau 1

**Répartition des cadres selon les différentes lignes de la nomenclature de l'INSEE  
(1999-2000)**

	(en %)	
• Profession libérale .....	3	} Cadres et professions intellectuelles supérieures  <b>36 %</b>
• Cadre de la fonction publique .....	2	
• Professeur et profession scientifique .....	10	
• Profession de l'information et des arts .....	3	
• Cadre administratif et commercial des entreprises .....	10	
• Ingénieur .....	8	
<hr/>		
• Instituteur .....	13	} Professions intermédiaires  <b>64 %</b>
• Profession intermédiaire de santé et du secteur social....	13	
• Profession intermédiaire de la fonction publique .....	3	
• Profession intermédiaire et commerciale des entreprises	18	
• Technicien .....	12	
• Contremaître.....	6	
<b>Total des cadres .....</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

Aussi est-il possible et souhaitable d'analyser la répartition des cadres par secteur d'activité en opposant les cadres du public et ceux du privé<sup>15</sup>. Il est également important de différencier ceux exerçant leur profession en indépendant.

Globalement, le nombre de cadres salariés du privé est à peu près équivalent au nombre de ceux exerçant dans le secteur public (41 %, cf. Graphique 2). Une petite minorité du groupe, 17 %, exerce une activité à son compte.

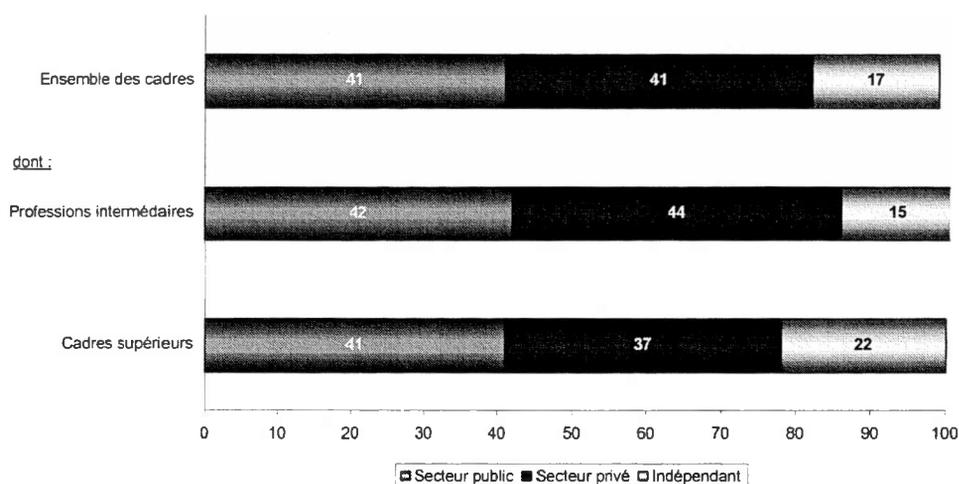
La même répartition prévaut *grosso modo* chez les cadres supérieurs ou chez les professions intermédiaires. En revanche, l'exercice en indépendant est un peu plus courant parmi les cadres supérieurs (22 %) : cette catégorie regroupe les médecins, les avocats, et plus généralement les professions libérales.

15. SINGLY F. de, THÉLOT C., *Gens du privé, gens du public. La grande différence*, Paris, Dunod, 1988.

## Graphique 2

## La répartition des cadres selon leur secteur d'activité

(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

Ce premier état statistique – relativement sommaire – révèle que les cadres sont finalement assez différents de la représentation commune que l'on peut s'en faire :

- ils ne sont pas tous salariés ;
- ils se répartissent aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public ;
- certains d'entre eux exercent des métiers relativement modestes.

Pris dans leur ensemble, les cadres sont donc loin de se confondre avec l'image du cadre supérieur dirigeant d'une grande banque ou d'une grande firme, telle qu'on peut généralement se la forger.

Autrement dit, il est difficile de donner une définition *a priori* des cadres, tant cette catégorie est polymorphe. Au mieux, nous disposons du découpage en PCS réalisé par l'INSEE. De fait, en utilisant cette classification, nous allons, dans un premier temps, essayer d'apprécier si **les cadres se distinguent significativement du reste de la population active**, aussi bien en termes de caractéristiques sociales ou démographiques, qu'en termes d'équipement. Dans un second temps, nous tenterons d'observer si les cadres constituent une catégorie homogène en termes d'opinions (chapitre 3).

## Section II : En quoi les cadres se différencient-ils globalement du reste de la population active ?

### 1. Les cadres sont plus diplômés et plus « riches » que le reste des actifs

Le Tableau 2 présente les caractéristiques socio-démographiques usuelles de la population (âge, sexe...) en distinguant le groupe des cadres du reste des actifs, et en le comparant à l'ensemble de la population. Cette comparaison permet de dégager **les traits distinctifs** du groupe<sup>16</sup>.

#### ➤ *Un niveau de formation nettement plus élevé*

Les cadres disposent d'un niveau scolaire et universitaire nettement supérieur à celui du reste de la population active ou inactive : 57 % d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre à peine 9 % des autres actifs. Cette différence est accrue lorsque l'on observe tous les individus ayant un niveau égal ou supérieur au baccalauréat : près de 8 cadres sur 10 ont au moins le baccalauréat, contre un quart « seulement » (24% exactement) des autres actifs. Le différentiel culturel – dont on peut penser qu'il a augmenté ces dernières années<sup>17</sup> – en appelle d'ailleurs un autre, celui du capital financier.

#### ➤ *Un niveau de revenu plus important*

Les revenus d'un cadre sur deux (53 % exactement) excèdent 15 000 F. par mois, alors que c'est le cas de « seulement » 26 % du reste des actifs. En fait, un tiers des cadres gagnent, dans leur foyer, plus de 20 000 F. mensuels, contre moins de 10 % des autres actifs. D'ailleurs, alors que les cadres représentent 18 % de la population, ils accumulent 25 % de la masse des revenus.

---

<sup>16</sup> Les cadres sont définis ici comme des actifs. Les cadres retraités ne figurent donc pas dans le groupe analysé.

<sup>17</sup> BOUFFARTIGUE P., GADEA C., *op. cit.*

**Tableau 2**  
**Principales caractéristiques socio-démographiques des cadres**  
**et de ceux qui ne le sont pas<sup>18</sup>**  
**(1999-2000)**

*(en %)*

	Cadres	Reste des actifs	Pour comparaison :	
			Ensemble de la population hors cadres	Ensemble de la population
<b>Sexe</b>				
• Homme .....	58	56	45	47
• Femme .....	42	44	55	53
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans .....	7	13	14	13
• 25 à 29 ans .....	17	16	10	11
• 30 à 39 ans .....	28	31	19	20
• 40 à 49 ans .....	<b>27</b>	21	13	16
• 50 à 59 ans .....	<b>20</b>	16	14	15
• 60 à 69 ans .....	1	2	14	12
• 70 ans et plus .....	-	-	16	13
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep) .....	3	21	32	27
• Bepc, technique (inf. au Bac) ..	19	54	43	39
• Bac, niveau Bac .....	<b>21</b>	15	15	16
• Diplôme du supérieur .....	<b>57</b>	9	10	19
<b>Revenus mensuels du foyer</b>				
• Moins de 6 000 F .....	7	13	17	15
• De 6 000 à 9 999 F .....	13	23	24	22
• De 10 000 à 14 999 F .....	21	31	26	25
• De 15 000 à 20 000 F .....	19	17	13	14
• Plus de 20 000 F .....	<b>34</b>	9	9	13
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

### ➤ Une catégorie plus âgée

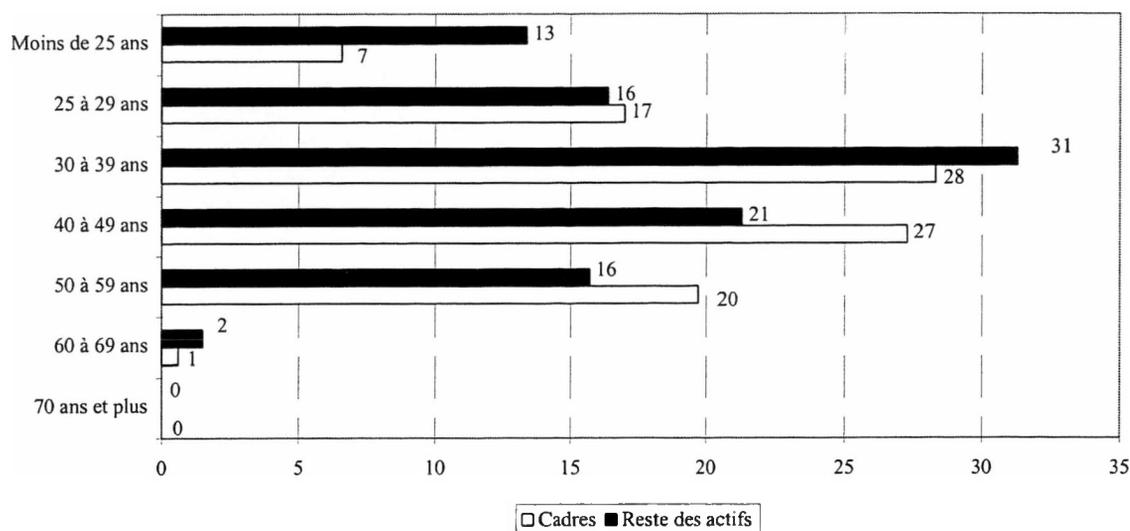
Les cadres sont plus âgés que le reste des actifs. Si la moitié environ d'entre eux (52%) ont moins de 40 ans, c'est le cas de 60% des autres actifs. De fait, 48% des cadres ont plus de 40 ans, contre seulement 39% du reste des actifs. Cette distribution par âge n'est, en fait, pas étonnante : les cadres sont généralement plus diplômés et arrivent donc plus tardivement sur le marché du travail ; certains même parviennent à ce statut par promotion interne, après un certain nombre d'années d'activité.

<sup>18</sup> On trouvera à l'annexe I un tableau quasi identique pour les années 1991-1993.

## Graphique 3

## Comparaison de la structure par âge des cadres et des autres actifs

(en %)



Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

➤ *Un groupe mieux équipé et plus fortuné*

Effet d'âge et de revenus : les cadres disposent d'un patrimoine plus élevé que l'ensemble des autres actifs. L'équipement de leur logement est aussi plus fourni qu'en moyenne (Tableau 3). En fait, les cadres se distinguent principalement du reste de la population active sur deux aspects :

- **Leurs produits immobiliers ou de placement** : 13 % disposent de biens immobiliers (contre 7 % du reste des actifs), 10 % d'une résidence secondaire (contre 5 %) et 28 % possèdent des valeurs mobilières (contre 10 %).
- **Leurs équipements en produits de nouvelles technologies de communication** : plus attirés qu'en moyenne par les produits technologiquement innovants (nous y reviendrons, mais rappelons qu'ils sont plus nombreux à avoir fait des études supérieures), plus de la moitié d'entre eux (57 %) disposent d'un micro-ordinateur à domicile et 22 % d'une connexion à Internet (soit 3,5 fois plus que le reste des actifs, Tableau 3).

Remarquons cependant que si les cadres sont plus nombreux qu'en moyenne à disposer d'un lave-vaisselle, leur taux de possession de magnétoscope, de four à micro-ondes, de voiture n'est guère différent de celui des autres actifs.

**Tableau 3**  
**L'équipement et le patrimoine des cadres**

	Cadres	Reste des actifs	Pour comparaison : <i>(en %)</i>	
			Ensemble de la population hors cadres	Ensemble de la population
<b>Équipement du logement</b>				
• Micro-ordinateur .....	<b>57</b>	28	23	29
• Connexion à Internet .....	<b>22</b>	6	5	8
• Téléphone mobile .....	<b>47</b>	39	29	33
• Magnétoscope.....	83	84	76	77
• Télévision couleur .....	92	96	96	96
• Lave vaisselle .....	<b>55</b>	41	39	42
• Congélateur .....	51	<b>61</b>	<b>58</b>	<b>57</b>
• Four à micro-ondes.....	73	74	65	66
• Voiture.....	<b>90</b>	85	77	80
<b>Patrimoine</b>				
• A l'usage d'une résidence secondaire.....	<b>10</b>	5	8	8
• Possède des biens immobiliers .....	<b>13</b>	7	8	9
• Possède des biens fonciers.....	10	10	12	12
• Possède des valeurs mobilières.....	<b>28</b>	10	14	16
• Possède au moins un produit d'assurance-vie ..	44	43	43	43

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

Lecture : 57 % des cadres sont équipés d'un micro ordinateur à domicile, contre 28 % des autres actifs.

## **2. Le modèle « dominant » de la famille de cadre : un couple bi-actif, ayant deux enfants**

Les cadres présentent, du point de vue de leur structure familiale, plusieurs caractéristiques qui les différencient des autres actifs (Tableau 4) :

- D'une part, le nombre de cadres vivant en couple, et dont le conjoint est actif, est supérieur à la moyenne (54 % pour les cadres, contre 49 % pour les non-cadres).

- D'autre part, deux configurations sont plus marquées dans la catégorie : les cadres sont plus souvent sans enfants que le reste de la population active (32 % contre 29% pour les autres actifs). Durée des études plus longues, mise en couple plus tardive expliquent certainement cette particularité. Mais on remarque aussi que presque un tiers des cadres (31 %) ont deux enfants à charge alors que c'est le cas en moyenne d'un quart (27 %) des autres actifs. En contrepartie, les ménages de trois enfants et plus sont moins fréquents chez les cadres (18 %, contre 22 %). Ces résultats témoignent des différences de fécondité observées d'un milieu social à l'autre.

**En un mot, si le modèle familial du couple dont les deux membres travaillent domine dans la société active française, la catégorie des cadres s'y retrouve tout particulièrement et la « norme », chez eux, est plutôt celle des deux enfants.**

**Tableau 4**  
**Caractéristiques des foyers de cadres, comparées à celles des autres actifs**

	Cadres	Reste des actifs	Pour comparaison :	
			Population hors cadres	Ensemble de la population
<b>Type de ménage :</b>				
• Célibataire.....	22	22	20	20
• Marié .....	50	49	43	49
• En concubinage .....	17	17	17	17
• Séparé, divorcé .....	10	10	8	9
• Veuve/veuf .....	2	2	12	10
<b>Composition du foyer :</b>				
• Vit seul.....	33	34	40	38
• En couple et conjoint actif.....	<b>54</b>	49	35	39
• En couple et conjoint inactif....	13	18	25	23
<b>Nombre d'enfants :</b>				
• Aucun .....	<b>32</b>	29	25	27
• Un .....	19	21	18	18
• Deux .....	<b>31</b>	27	25	26
• Trois ou plus .....	18	22	32	30
<b>Ensemble.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

### 3. *Un habitat urbain, surtout en Ile de France*

Une précédente exploitation<sup>19</sup> de l'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » a montré combien les cadres se particularisent en matière d'habitat et de répartition territoriale. Le Tableau 5 le confirme : ceux-ci résident plus souvent dans la Région Parisienne – notamment à Paris *intra muros* –, et lorsqu'ils habitent en province, ils élisent le plus souvent domicile dans des grandes villes.

Il est intéressant de constater que la répartition régionale de l'habitat des cadres répond plus particulièrement aux contours d'une France urbaine plutôt qu'industrielle. Les cadres sont donc nettement « plus urbains » que le reste de nos concitoyens. D'ailleurs, 53 % d'entre eux habitent en centre-ville, contre 44 % chez les autres actifs. Ils résident aussi plus souvent dans des immeubles collectifs du parc non-social.

Les cadres sont souvent propriétaires de leur logement principal : 36 % sont dans ce cas, contre 30 % pour le reste des actifs ; mais ils le sont moins qu'en moyenne, le pourcentage de propriétaires étant de loin le plus élevé au-delà de 60 ans. Il reste que le taux d'accédants à la propriété atteint, chez les cadres, 5 points de plus que chez les autres actifs. Il est vrai que les cadres sont plus âgés, en moyenne, que le reste de la population active et qu'ils disposent de revenus plus confortables. Ils ont d'ailleurs probablement été moins affectés par le ralentissement de l'accession à la propriété intervenue en France ces dernières années.

Bien entendu, ce constat d'une implantation « massive » des cadres dans les grandes villes, et à Paris en particulier, tient dans la structure économique du pays et la répartition du marché de l'emploi. Les sièges sociaux, et donc le personnel d'encadrement, sont principalement implantés à Paris et dans les très grandes villes. La concentration territoriale des fonctions de décisions administratives et économiques est probablement l'élément explicatif déterminant de la localisation géographique du groupe (59 % des cadres résident dans des agglomérations comptant plus de 100 000 habitants, contre 37 % du reste des actifs). On peut donc d'ores et déjà **se demander si les cadres habitent dans de petites ou moyennes agglomérations**

---

<sup>19</sup> BIGOT R., ORTALDA L., sous la direction de G. HATCHUEL, « *L'influence du lieu de résidence sur les opinions* », CREDOC, Cahier de Recherche n° 151, Octobre 2000.

**n'ont pas, au sein de ce groupe, des éléments distinctifs particuliers. De même, le fait qu'ils habitent majoritairement en centre-ville implique sans doute quelques attitudes davantage orientées vers les loisirs et la fréquentation des équipements collectifs disponibles.**

Tableau 5

Caractéristiques de l'implantation territoriale et de l'habitat des cadres,  
comparées à celles du reste des actifs

(en %)

	Cadres	Reste des actifs	Pour comparaison :	
			Ensemble de la population hors cadres	Ensemble de la population
<b>Région de résidence</b>				
• Région Parisienne.....	<b>28</b>	15	15	17
• Nord .....	7	7	7	7
• Est .....	8	9	9	9
• Bassin Parisien .....	15	<b>20</b>	19	18
• Ouest .....	10	<b>16</b>	15	14
• Sud Ouest.....	9	12	11	11
• Centre Est.....	11	12	12	12
• Méditerranée .....	12	10	12	12
<b>Taille d'agglomération de résidence</b>				
• Moins de 2 000 habitants .....	19	<b>30</b>	29	27
• 2 000 à 20 000 habitants .....	11	19	18	17
• 20 000 à 100 000 habitants .....	11	14	14	13
• 100 000 habitants et plus.....	<b>34</b>	24	27	28
• Paris et son agglomération .....	<b>25</b>	13	13	15
<b>Lieu d'habitation</b>				
• Paris .....	<b>7</b>	2	2	3
• Petite Couronne parisienne .....	<b>9</b>	5	6	6
• Grande couronne parisienne .....	<b>11</b>	8	7	8
• Autres régions .....	72	<b>85</b>	85	83
<b>Zone d'habitation</b>				
• Ville, centre ville.....	<b>53</b>	42	44	45
• Périphérie, banlieue .....	23	21	21	21
• Village, bourg .....	20	29	28	27
• Habitat dispersé.....	4	8	7	7
<b>Type de logement</b>				
• Pavillon.....	57	58	60	60
• HLM, ILN.....	12	<b>23</b>	21	19
• Autre immeuble .....	<b>31</b>	19	20	22
<b>Statut d'occupation du logement</b>				
• Accédant .....	<b>17</b>	12	9	10
• Propriétaire .....	<b>36</b>	30	41	41
• Locataire, logé gratuitement .....	47	<b>58</b>	50	49
<b>Nombre de pièces dans le logement</b>				
• Une ou deux pièces .....	17	13	14	14
• Trois pièces.....	19	23	23	22
• Quatre pièces.....	26	<b>32</b>	31	30
• Cinq pièces et plus .....	<b>38</b>	31	33	34
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

#### 4. Une sociabilité et une consommation culturelle plus denses

Quatrième élément fort du particularisme de la catégorie : **la sociabilité des cadres**, entendue au sens large, est sensiblement différente de celle des autres actifs. Cette particularité se décline dans quatre domaines précis (Tableau 6) :

- Les cadres fréquentent davantage les lieux culturels.
- Ils participent plus souvent à la vie associative (60 % font partie d'une association).
- Ils reçoivent fréquemment des amis à leur domicile.
- Ils sont à la fois moins croyants et plus syndicalisés que le reste de la population.

**Tableau 6**  
**La sociabilité des cadres comparée à celle des autres actifs**

	Cadres (A)	Reste des actifs (B)	Ecarts (A) – (B)
• Fréquente régulièrement un cinéma .....	40	19	+21
• Fréquente régulièrement une bibliothèque .....	30	11	+19
• Fréquente régulièrement un équipement sportif.....	36	22	+14
• Fait partie d'une association culturelle ou de loisirs .....	28	16	+12
• Fait partie d'une association sportive .....	31	21	+10
• Reçoit des amis, des relations au moins une fois par mois.....	85	77	+8
• Se déclare sans religion .....	30	23	+7
• Fait partie d'un syndicat .....	13	8	+5
• Fait partie d'une association de parents d'élèves .....	12	7	+5

Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Exemple de lecture** : 40 % des cadres déclarent fréquenter régulièrement un cinéma, contre seulement 19 % des autres actifs, soit 21 points de plus.

Premier élément significatif : la fréquentation de lieux culturels par les cadres. Les données concernant leur assiduité au cinéma (+ 21 points), ou à une bibliothèque (+ 19 points), comme leur taux de participation à une association culturelle ou de loisirs (+ 12 points) attestent d'une prédilection particulière, comparée au reste de la population active.

Les cadres sont aussi plus engagés, en termes associatifs, non pas seulement en ce qui concerne les associations culturelles, nous venons de le voir, mais aussi pour ce qui a trait aux associations sportives (+ 10 points). Est-ce le signe d'une attention particulière des cadres pour les comportements de prévention, une vie plus saine et mieux équilibrée ? Est-ce le signe d'une importance accrue donnée au corps et à son apparence ? Il reste que les cadres s'investissent également, plus que les autres actifs, dans des associations de parents d'élèves (+ 5 points).

La fréquence de réception d'amis ou de relations au domicile (+ 8 points) témoigne aussi de cette sociabilité plus dense. Cela tient peut-être à la volonté de maintenir autour de soi un réseau d'échanges, à la fois professionnel et amical, sans doute plus déterminant pour l'appartenance au groupe<sup>20</sup> que dans d'autres catégories de la population. On sait d'ailleurs que les cadres développent relativement plus que d'autres catégories, leurs contacts professionnels<sup>21</sup>. Mais cela peut aussi être lié à des moyens économiques plus importants, permettant des dépenses de réception plus fréquentes.

Deux autres éléments, volontairement liés ici, caractérisent les cadres : ils se déclarent plus souvent « sans religion » et ils adhèrent relativement plus à un syndicat. L'absence de croyance religieuse touche, dans les déclarations, 30 % des cadres (soit 7 points de plus que chez les autres actifs). Quant au taux de syndicalisation, il est plus fort chez les cadres (13 %, contre 8 %) ; mais il est vrai qu'on observe, dans ce groupe, une sur-représentation des diplômés et des hommes, caractéristiques qui se traduisent par un « investissement syndical » plus marqué. Nous savons d'ailleurs que le syndicalisme catégoriel a eu un rôle important dans l'émergence de la catégorie des cadres. Par ailleurs, les enseignants, qui font partie du groupe, sont plus fortement syndiqués.

---

<sup>20</sup> VEBLEN T., *Théorie de la classe des loisirs*, Paris, Gallimard, 1970 [1925].

<sup>21</sup> BLANPAIN N. et PAN KE SHON J.-L., « A chaque étape de la vie, ses relations », in *Données sociales*, 1999

### **Section III : Un aspect majeur de la diversité du groupe des cadres : le secteur d'activité**

Les analyses précédentes ont donc montré que les cadres ont, globalement, un profil socio-démographique particulier et quelques comportements précis les différenciant significativement du reste de la population. Ce particularisme global ne signifie cependant pas qu'il y a une profonde homogénéité du groupe, nous nous y consacrerons en détail au chapitre 2. Cette hétérogénéité intra-catégorielle repose, notamment, sur des différences liées au secteur d'activité : les cadres travaillant dans le secteur public présentent quelques caractéristiques bien différentes de ceux qui exercent dans le privé ou en tant qu'indépendants (Tableau 7).

#### **➤ *Les cadres du public : un groupe plus féminisé, plus âgé et de niveau de formation plus élevé***

Trois caractéristiques principales différencient les cadres du public de ceux du privé :

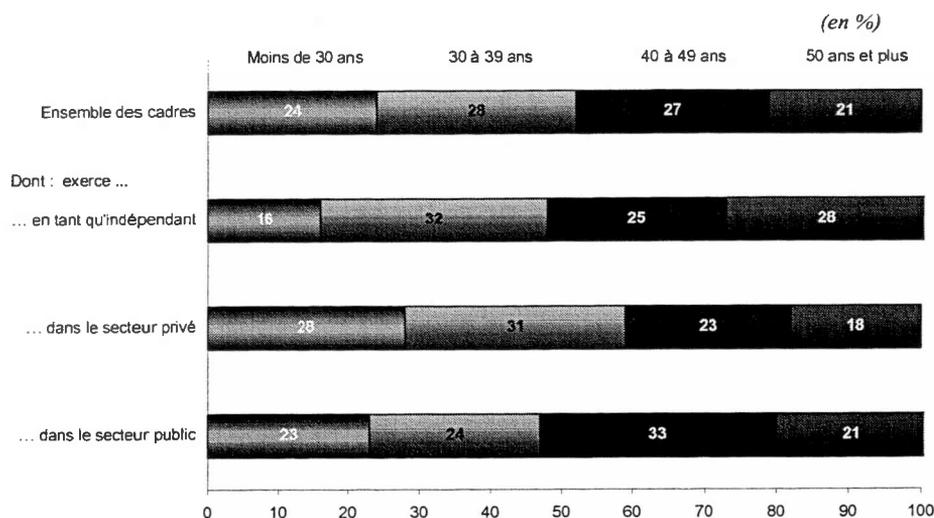
- \* Au sein du secteur public<sup>22</sup>, les cadres **femmes** sont quasiment aussi nombreux (49 %) que leurs homologues de sexe masculin. C'est loin d'être le cas dans le secteur privé où les deux tiers des cadres (64 %) sont des hommes (Tableau 7). La présence, au sein du groupe des cadres du public, des membres du corps enseignant, largement féminisé, explique pour une large part ce « déséquilibre ».
- \* Les cadres du secteur public sont **plus âgés** : 54 % ont plus de 40 ans, contre 41 % des cadres du privé (Graphique 4). C'est peut-être même la jeunesse relative du groupe des cadres du privé qui permet de les caractériser le mieux (28 % ont moins de 30 ans).

---

<sup>22</sup> Nous considérons comme appartenant au secteur public les individus qui se sont eux-mêmes déclarés salariés de l'Etat, des collectivités locales, de la fonction publique et du secteur nationalisé, quelle que soit la nature de leur contrat de travail.

Graphique 4

La répartition des cadres par âge, selon leur secteur d'activité



Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

- \* Enfin, près de sept cadres du public sur 10 sont **diplômés de l'enseignement supérieur**. Cela tient sans doute aux conditions d'accès aux concours de catégorie A ou B de la Fonction Publique nécessitant un niveau d'études supérieur au baccalauréat. Toujours est-il que, par comparaison, « seulement » 49 % des cadres du privé disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

➤ *Les cadres non-salariés forment un groupe moins homogène : un tiers sont faiblement diplômés*

Les cadres à leur compte se caractérisent par le fait que quasiment un tiers d'entre eux (31 %) ne disposent d'aucun diplôme ou seulement du Bepc (contre 22 % en moyenne chez l'ensemble des cadres). Il reste que plus de la moitié d'entre eux (55 %) bénéficient d'un diplôme universitaire ou d'une grande école. Il est vrai que dans ce groupe figurent les professions libérales. En tout état de cause, le pourcentage de diplômés du supérieur est ici plus élevé que celui que l'on trouve chez les cadres du privé (49 %, cf. Tableau 7).

La spécificité des cadres exerçant leur profession en indépendant réside aussi dans la faiblesse relative de leurs revenus : 32 % déclarent disposer de revenus mensuels inférieurs à 10 000 Francs (contre 20 % en moyenne chez l'ensemble des cadres). Ce constat est d'autant plus significatif qu'il s'agit d'une population qui n'est plus « toute jeune » : seulement 16 % des

cadres non-salariés ont moins de 30 ans (contre 24 % chez l'ensemble des cadres).

**Tableau 7**  
**Quelques caractéristiques des cadres selon leur secteur d'activité**

	(en %)			
	Cadres du secteur public	Cadres du secteur privé	Indépendants	Ensemble des cadres
<b>Sexe</b>				
• Homme.....	51	<b>64</b>	58	58
• Femme.....	<b>49</b>	36	42	42
<b>Age</b>				
• Moins de 30 ans.....	23	<b>28</b>	16	24
• 30 à 39 ans.....	24	<b>31</b>	<b>32</b>	28
• 40 à 49 ans.....	<b>33</b>	23	25	27
• 50 ans et plus.....	21	18	<b>28</b>	21
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme, Bepc, technique	14	26	<b>31</b>	22
• Bac (ou niveau Bac).....	20	<b>25</b>	14	21
• Diplôme du supérieur.....	<b>67</b>	49	55	57
<b>Revenus mensuels du foyer</b>				
• Moins de 10 000 Francs.....	14	20	<b>32</b>	20
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	19	22	23	21
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	<b>23</b>	18	13	19
• Plus de 20 000 Francs.....	<b>38</b>	34	24	34
Ensemble.....	100	100	100	100

Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

➤ **Public - Privé : une opposition qui concerne également, en partie, les conjoints des cadres**

L'observation de la distribution des revenus dans les trois groupes (cadres du public, du privé, indépendants) appelle quelques remarques complémentaires : on observe que les cadres du secteur public disposent, dans leur ménage, de revenus supérieurs à ceux des personnels d'encadrement exerçant dans le privé. Il faut d'abord rappeler que les cadres supérieurs dirigeants du privé, dont les revenus sont élevés, ne représentent finalement qu'une faible partie du total des cadres. Mais surtout, les revenus dont il est question ici sont les revenus **du foyer** auquel appartient le cadre, non les seuls revenus individuels du salarié lui-même.

Or, on peut noter (Tableau 8) que :

- \* Chez les cadres du secteur public, on vit plus souvent avec un conjoint lui-même actif : c'est le cas de 56 % des cadres concernés, contre 52 % des cadres du privé.
- \* **Quand le conjoint d'un cadre du public est actif, il est lui-même plus souvent cadre :** 36 % des cadres du secteur public ont un conjoint cadre, contre 28 % des cadres du privé. D'ailleurs, presque la moitié (48 %) des cadres du public ont un conjoint disposant du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur, contre seulement 36 % des cadres du privé.

Bien sûr, ces deux éléments se cumulent pour expliquer les décalages existant dans la distribution des revenus des différents foyers de cadres. Mais ils permettent également une autre observation : **la probabilité pour un cadre du public d'avoir un conjoint qui travaille lui-même dans la sphère publique est quasiment deux fois plus élevée que pour un cadre du privé.** Ainsi, 27 % des cadres du secteur public ont un conjoint qui exerce dans le même secteur ; par opposition, 13 % seulement des cadres du privé ont un conjoint qui travaille dans le public.

**Tableau 8**  
**Quelques caractéristiques de la composition des foyers de cadres**

	(en %)			
	Cadres du secteur public	Cadres du secteur privé	Indépendants	Ensemble des cadres
<b>Situation matrimoniale :</b>				
• Vit sans conjoint (célibataire, séparé, veuf)	30	34	<b>38</b>	33
• Vit avec un conjoint inactif.....	14	13	10	13
• Vit avec un conjoint actif .....	<b>56</b>	52	52	54
<i>dont :</i>				
- Le conjoint est cadre, indépendant .....	<b>36</b>	28	28	32
- Le conjoint est employé, ouvrier .....	20	24	24	22
• Vit avec un conjoint qui travaille lui-même dans le secteur public .....	<b>27</b>	13	n.s.	20
• Vit avec un conjoint (actif ou non) qui est lui-même diplômé du bac ou du supérieur .....	<b>48</b>	36	34	41
<b>Total .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

➤ *Des différences sensibles dans la durée de travail déclarée*

Enfin, l'observation de la situation des trois catégories de cadres met en évidence un autre élément significatif de différenciation : il porte sur le temps de travail effectué.

Certes, il faut bien préciser qu'il s'agit ici de **déclarations** et non d'une mesure effective des temps travaillés. D'autre part, il est sûr que chaque membre du corps enseignant (qui appartient pour l'essentiel au secteur public) n'a pas toujours répondu de la même façon à la question sur le nombre d'heures habituellement effectué<sup>23</sup>. Il reste que de ce point de vue, les différences entre cadres du public et cadres du privé semblent particulièrement aiguës, traduisant des façons différentes d'effectuer, ou de gérer, son temps de travail.

Ainsi, alors que 53 % des cadres du public déclarent travailler moins de 39 heures hebdomadaires, ce n'est le cas que de 33 % des cadres du privé ; 18 % de ces derniers disent en effet faire plus de 46 heures par semaine (contre 8 % des cadres du public). Mais il est intéressant de relever que ces différences touchent **spécifiquement** les cadres des deux secteurs, non les autres types de salariés : pour les non-cadres, aucune différence significative n'apparaît en fonction du secteur d'appartenance (Tableau 9). C'est donc bien la présence d'enseignants de l'Education Nationale qui contribue à ce phénomène.

**Tableau 9**  
**Combien d'heures travaillez-vous habituellement dans la semaine ?**  
– champ : ensemble des salariés –

	Cadres			Autres salariés			Ensemble des salariés
	Secteur public	Secteur privé	Ensemble des cadres salariés	Secteur public	Secteur privé	Ensemble des autres salariés	
• Moins de 39 heures .	<b>53</b>	33	43	38	39	38	40
• 39 heures .....	22	27	24	32	35	34	31
• 40 heures .....	9	10	9	14	10	11	10
• 41 à 45 heures .....	7	11	9	8	10	9	9
• 46 heures et plus.....	8	<b>18</b>	13	8	6	7	9
<b>Total (y compris nsp)....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Exemple de lecture :** 53 % des cadres du secteur public déclarent travailler moins de 39 heures par semaine, contre 33 % des cadres du secteur privé.

<sup>23</sup> La question précise est ainsi libellée : « Combien d'heures travaillez-vous habituellement dans la semaine ? ».

Quasiment les mêmes écarts réapparaissent quand il s'agit de la durée du repos hebdomadaire ou du nombre de semaines de congés pris dans l'année (Tableau 10) :

- D'une part, 26 % des cadres du secteur public déclarent prendre plus de 2 jours de repos par semaine, contre 18 % des cadres du privé. De même, 65 % des cadres du public bénéficient de plus de cinq semaines de congés annuels, alors que ce n'est le cas que de moins d'un tiers (31 %) des cadres du privé.
- D'autre part, peu de différences sectorielles apparaissent pour les salariés non-cadres en ce qui concerne le nombre de jours de repos hebdomadaire. Par contre, pour la durée des congés annuels, les différences entre secteur public et secteur privé sont fortes, mêmes chez les non-cadres : 40 % de ceux du public bénéficient de plus de cinq semaines annuelles, contre 15 % de ceux du privé.

**Tableau 10**  
**Repos hebdomadaire et congés annuels**  
– champ : ensemble des salariés –

(en %)

	Cadres			Autres salariés			Ensemble des salariés
	Secteur public	Secteur privé	Ensemble des cadres salariés	Secteur public	Secteur privé	Ensemble des autres salariés	
<b>Combien prenez-vous de jours de repos en moyenne par semaine (consécutifs ou non, dimanche compris) ?</b>							
• Aucun .....	1	2	1	1	2	2	2
• Moins de deux jours .....	14	13	13	17	16	17	15
• Deux jours .....	59	67	63	65	66	66	65
• Plus de deux jours .....	26	18	22	17	15	16	18
<b>Total (y.c. non-réponses)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Combien de semaines de congés annuels prenez-vous ?</b>							
• Moins de quatre semaines .....	4	8	6	4	10	8	7
• Quatre ou cinq semaines .....	31	60	46	53	69	65	57
• Plus de cinq semaines .....	65	31	48	40	15	22	31
• Pas de congés .....	-	1	1	3	6	5	3
<b>Total (y.c. non-réponses)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Exemple de lecture** : 26 % des cadres du secteur public déclarent disposer de plus de deux jours de repos, contre seulement 18 % des cadres du secteur privé.

Les différences sont encore plus criantes, au sein de l'ensemble des cadres, quand on analyse la situation de ceux qui exercent en indépendant (Tableau 11) :

- \* 52 % des cadres non salariés font plus de 40 heures par semaine, contre 29 % des cadres du privé et 15 % de ceux du public.
- \* 37 % des indépendants concernés n'ont aucun jour de repos hebdomadaire ou moins de deux, contre 15 % des cadres salariés, qu'ils soient du public ou du privé.
- \* Enfin, presque un tiers (31 %) n'ont pas de congés annuels, ou bénéficient de moins de quatre semaines, ce qui ne touche que 9 % des cadres du privé et 4 % de ceux du public.

**Tableau 11**  
**Temps de travail, jours de repos et de congés déclarés par l'enquête**

	<i>(en %)</i>			
	Cadres du secteur public	Cadres du secteur privé	Indépendants	Ensemble des cadres
<b>Combien d'heures travaillez-vous habituellement dans la semaine ?</b>				
• Moins de 39 heures.....	<b>53</b>	33	25	42
• 39 heures.....	22	27	-	23
• 40 heures .....	9	10	<b>17</b>	10
• 41 à 45 heures .....	7	11	<b>16</b>	10
• 46 heures et plus .....	8	<b>18</b>	<b>36</b>	14
<b>Total (y.c. non-réponses) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Combien prenez-vous de jours de repos en moyenne par semaine (consécutif ou non, dimanche compris) ?</b>				
• Aucun.....	1	2	<b>7</b>	1
• Moins de deux jours .....	14	13	<b>28</b>	14
• Deux jours.....	59	67	47	62
• Plus de deux jours .....	<b>26</b>	18	18	22
<b>Total (y.c. non-réponses) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Combien de semaines de congés annuels prenez-vous ?</b>				
• Pas de congés.....	-	1	<b>7</b>	1
• Moins de 4 semaines.....	4	8	<b>24</b>	7
• 4 ou 5 semaines.....	31	<b>60</b>	25	45
• Plus de 5 semaines .....	<b>65</b>	31	44	48
<b>Total (y.c. non-réponses) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Exemple de lecture** : 53 % des cadres du secteur public déclarent travailler moins de 39 heures par semaine, contre « seulement » 42 % des cadres pris dans leur ensemble.

En définitive, si les cadres présentent quelques particularités communes, comparés à l'ensemble des salariés, ils se différencient fortement entre eux. Cette diversité intra-catégorielle est liée pour beaucoup à leurs différences d'âge, de niveau culturel, de niveau de revenus et de secteur d'activité. Essayons maintenant d'aller plus loin pour tenter de réaliser **une « typologie » des cadres** résumant le mieux possible les différentes caractéristiques des individus composant le groupe.

## Chapitre 2

### Différentes manières d'être cadre

Le premier chapitre a donc permis de mettre en lumière quelques-unes des spécificités de la population des cadres. Originale et composite, cette catégorie, prise dans sa globalité, possède des caractéristiques propres, notamment en matière de revenus, de niveau culturel, d'équipements et de répartition spatiale. Cependant, elle agrège des individus exerçant dans des secteurs d'activité différents, ce qui se traduit par un rapport au travail, à l'activité professionnelle, extrêmement variable à l'intérieur même du groupe. Ceci nous incite à tenter d'analyser les oppositions existant au sein de cette sous-population.

Pour ce faire, nous avons choisi de recourir à l'analyse des correspondances multiples, de façon à observer comment se structure ce que nous allons appeler « **l'espace social des cadres** » (Section I), puis de réaliser une « **typologie** » des principaux sous-groupes constituant cette population (Section II). Cette partition met en évidence que **deux critères** paraissent essentiels pour traduire la diversité des situations des individus appartenant à la catégorie des cadres :

- **Leur position dans le cycle de vie** (leur âge, en un mot), **et donc leur revenus.**
- **Leur niveau de formation** et indirectement, nous allons le voir, **leur secteur d'activité.**

## **Section I : « L'espace des cadres » : une structuration en fonction des caractéristiques objectives de cette population**

### **1. La structuration de « l'espace social des cadres »**

Pour mener à bien ce travail, nous avons donc choisi de recourir à la méthode de l'analyse des correspondances multiples (ACM). Cette technique statistique permet de synthétiser de nombreuses informations et, surtout, pour ce qui nous intéresse ici, de faire ressortir les clivages et les liaisons existants entre les variables.

Précisons bien les choses. L'espace que nous cherchons à décrire (« l'espace social des cadres ») est déterminé par la mise en œuvre d'une analyse multi-dimensionnelle dont les variables actives, au nombre de six, **sont toutes des informations descriptives, de nature exclusivement objectives**. Les variables choisies sont des variables de situations apparues comme spécifiques du groupe (voir chapitre I) : le sexe, l'âge, le niveau de formation, la taille d'agglomération de résidence, le revenu du foyer, le secteur d'activité.

Ces variables ont été re-découpées en fonction des particularités même du groupe. Par exemple, les cadres disposant de très faibles revenus, relativement rares, ont été regroupés dans une même classe avec ceux disposant d'un revenu mensuel inférieur à 10 000 Francs. De même, les non-diplômés et les titulaires du CEP ont été agrégés avec ceux ne disposant que du BECP.

Finalement, **les six variables actives retenues** et leurs modalités ont été les suivantes :

- \* **Le sexe.**
  - Homme
  - Femme
- \* **L'âge.**
  - Moins de 30 ans
  - De 30 à 39 ans
  - De 40 à 49 ans
  - 50 ans et plus

- \* **Le diplôme possédé.**
  - Bepc, Cep, aucun diplôme
  - Bac (sans diplôme du supérieur)
  - Diplôme du supérieur
- \* **La taille d'agglomération de résidence.**
  - Agglomération de moins de 100 000 habitants
  - Agglomération de 100 000 habitants et plus
  - Paris et agglomération parisienne
- \* **Le revenu mensuel du foyer<sup>24</sup>.**
  - Moins de 10 000 Francs
  - De 10 000 à 15 000 Francs
  - De 15 000 à 20 000 Francs
  - 20 000 Francs et plus
- \* **Le secteur d'activité.**
  - Salarié du secteur privé
  - Salarié du secteur public
  - Exerce à son compte

L'analyse effectuée permet donc de caractériser « **l'espace social des cadres** », espace réduit, pour une compréhension plus aisée, à un plan représentant les deux premiers axes de l'analyse des correspondances multiples mise en œuvre.

Ce premier plan factoriel (Carte 1) met en évidence **quatre** zones issues de deux clivages : le premier (axe 1) oppose les cadres diplômés aux non-diplômés ; le second, les cadres aisés aux cadres moins bien dotés. **Les deux axes sont donc, classiquement, des axes représentant le degré de capital culturel ou de capital économique détenus<sup>25</sup>.**

### ➤ *L'axe 1 : le capital culturel*

L'axe horizontal oppose, *grosso modo*, les cadres diplômés de l'enseignement supérieur, aux cadres n'ayant pas le bac. Le niveau de diplôme contribue en effet, à hauteur de 37 %, à la formation de cet axe. Ce qui importe le plus est le fait d'être faiblement diplômé (contribution de 25 %), mais le fait de disposer d'un titre de l'enseignement supérieur contribue pour 12 %.

---

24. Nous avons exclu de l'analyse les 7 % de cadres n'ayant pas déclaré le montant des revenus dont ils disposaient dans leur foyer. L'ACM portait donc au total sur 685 cadres (regroupement des deux vagues de début 1999 et début 2000).

25 La carte 1 représente 23 % de l'inertie totale du nuage. L'apport du premier axe est de 12 % ; celui du second, de 11 %.

En fait, à gauche de l'espace, du côté du capital culturel faible, figurent des cadres exerçant en indépendants et les cadres titulaires de bas revenus. Tandis que sur la droite de l'axe horizontal, se projettent les cadres disposant de revenus élevés (plus de 20 000 F/mois), ceux exerçant dans le secteur public et ceux résidant dans l'agglomération parisienne.

Chacune de ces variables a d'ailleurs les contributions les plus fortes sur le premier axe (Tableau 12).

**Tableau 12**  
**Les modalités ayant les plus fortes contributions sur l'axe 1**  
(axe horizontal)

Modalités à coordonnée négative	Contribution sur l'axe 1	Modalités à coordonnée positive	Contribution sur l'axe 1 <i>(en %)</i>
Diplôme : BEPC, CEP, aucun .....	24,9	Diplôme du supérieur .....	12,1
Moins de 10 000 F/mois dans le foyer..	8,7	Plus de 20 000 F/mois dans le foyer.....	10,5
Indépendant .....	6,6	Secteur Public.....	9,7
		Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne .....	6,8

Source : Enquêtes CREDOC « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999 et début 2000

### ➤ *L'axe 2 : le revenu (ou l'âge)*

La formation du second axe est un peu moins « nette », car deux variables contribuent avec la même intensité : **l'âge** d'une part (34 %), **le revenu** d'autre part (32 %). Ces deux variables agissent et jouent dans le même sens : les plus fortunés et les plus âgés sont projetés au Sud du plan. *A contrario*, les plus jeunes et les moins bien dotés financièrement se projettent au Nord (Carte 1). À vrai dire, ce résultat n'est pas étonnant puisque le revenu s'accroît sensiblement au cours de la vie. La deuxième dimension ordonne donc les cadres selon leurs revenus et, par contrecoup, leur position dans le cycle de vie.

Notons que du côté des faibles revenus, figurent par ailleurs les cadres habitant de grosses agglomérations de province et les cadres de sexe féminin.

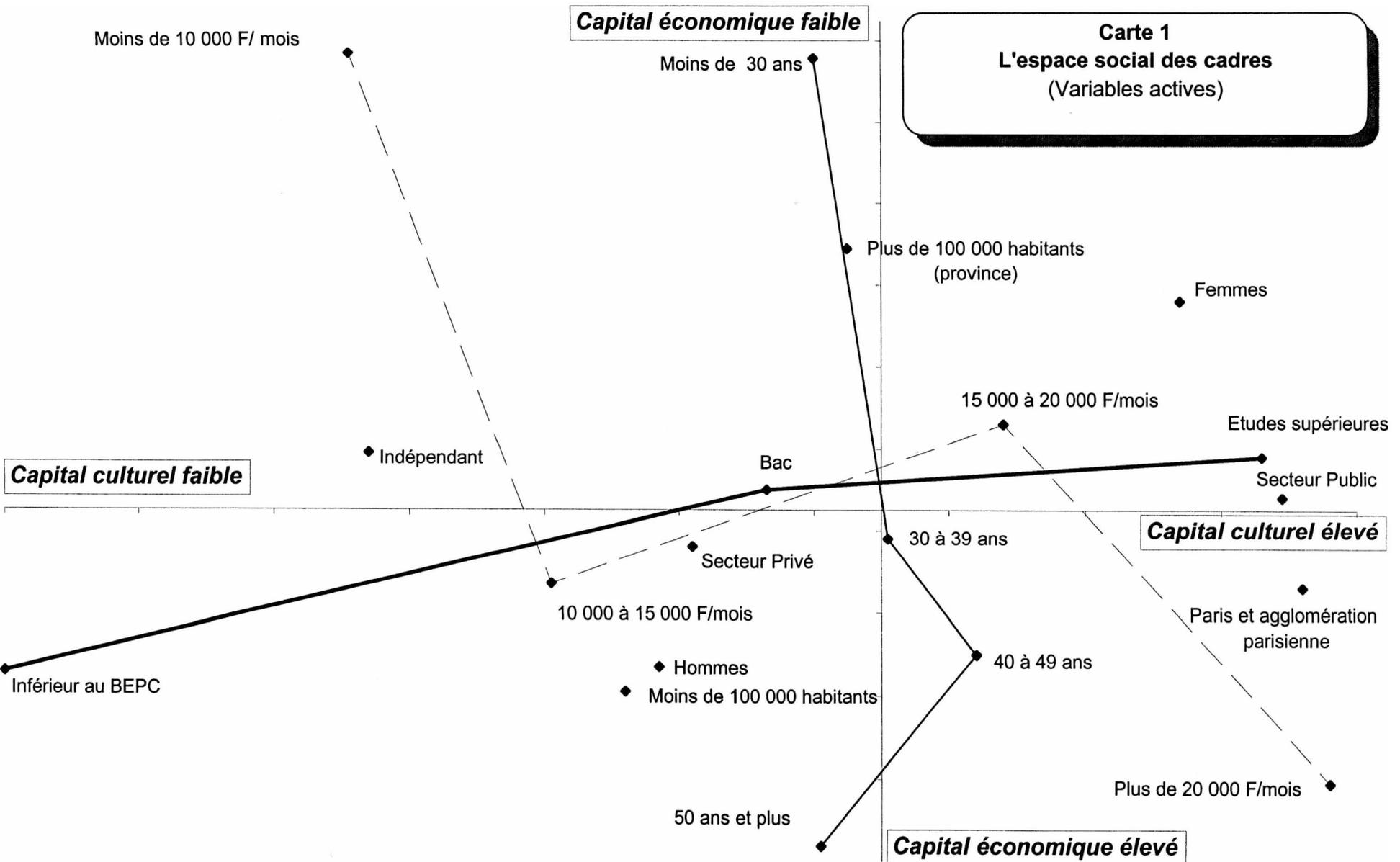
**Tableau 13**  
**Les modalités ayant les plus fortes contributions sur l'axe 2**  
 (axe vertical)

(en %)

Modalités à coordonnée négative	Contribution sur l'axe 2	Modalités à coordonnée positive	Contribution sur l'axe 2
Plus de 20 000 F/mois dans le foyer .....	11,5	Moins de 30 ans.....	22,2
50 ans et plus .....	9,1	Moins de 10 000 F/mois dans le foyer...	19,1
		Réside dans une agglo. de 100 000 hab. et plus (hors région parisienne) .....	10,2
		Femme .....	8,2

Source : Enquêtes CREDOC « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999 et début 2000

Enfin, la situation des cadres est structurée par deux éléments essentiels : **leur niveau d'études et leur niveau de revenus**. Il est donc intéressant de remarquer que **ce sont les deux caractéristiques qui différencient les cadres du reste de la population active, qui permettent aussi de les distinguer entre eux**.



Source: CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**2. L'espace ainsi déterminé traduit des différences aussi bien en termes de secteur d'activité que d'habitat ou de composition familiale**

L'espace social des cadres, tel qu'il a été présenté ci-dessus, définit **quatre quadrans** séparés par chacun des deux grands axes évoqués (Tableau 14).

**Tableau 14**  
**Représentation schématique de l'espace social des cadres**

<b>Quadrant 1</b>  Les cadres peu diplômés et peu fortunés	<b>Quadrant 2</b>  Les cadres diplômés, mais peu fortunés
<b>Quadrant 3</b>  Les cadres aisés, mais peu diplômés	<b>Quadrant 4</b>  Les cadres aisés et diplômés

- Le premier quadrant (« les cadres peu diplômés et peu fortunés »)<sup>26</sup> se compose essentiellement de cadres urbains trentenaires.
- Le second quadrant (« les cadres diplômés, mais peu fortunés ») regroupe surtout des femmes, souvent employées dans le secteur public.
- Le troisième quadrant (« les cadres aisés, mais peu diplômés ») agrège des hommes résidant dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants. Plutôt âgés, ces cadres exercent leur profession dans le secteur privé.
- Le quatrième et dernier quadrant (« les cadres aisés et diplômés ») rassemble des cadres franciliens de plus de 30 ans.

26. Il convient de souligner que les termes utilisés ici se rapportent à une population assez particulière : les revenus sont considérés comme faibles lorsque les cadres concernés disposent de ressources mensuelles inférieures à 10 000 Francs, ce qui, pour l'ensemble de la population, correspond à des revenus relativement importants.

La projection dans cet espace, d'un certain nombre de variables illustratives met bien en évidence que les cadres se différencient entre eux, aussi bien en termes de niveau hiérarchique et d'activité occupée, qu'en matière de temps de travail, de localisation de l'habitat et de composition familiale.

➤ *Des oppositions en terme d'activité*

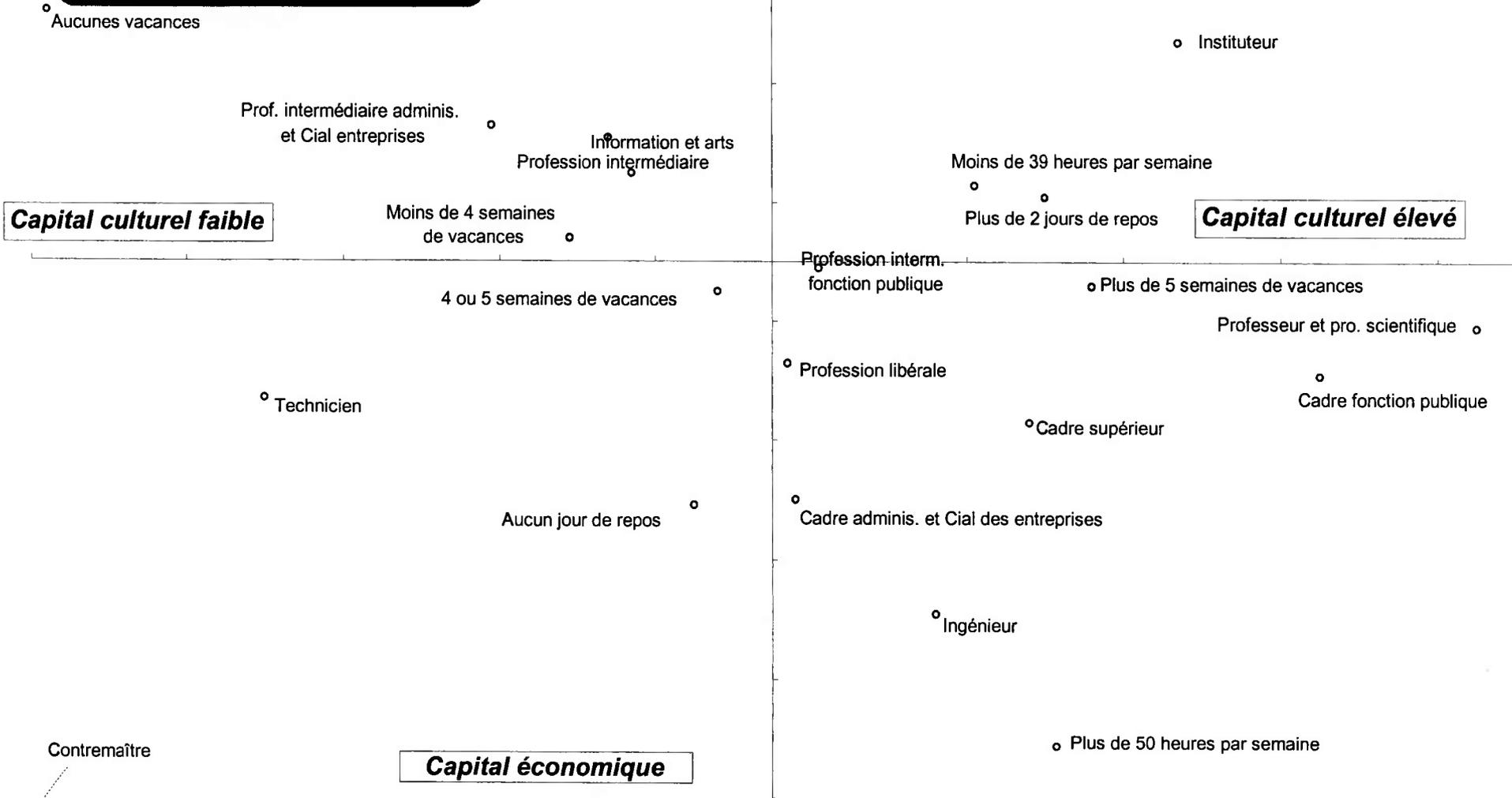
Une opposition assez nette apparaît d'abord entre les « cadres supérieurs », disposant d'un niveau scolaire et financier élevé et les individus exerçant des « professions intermédiaires », moins bien lotis en diplômes et en revenus (Carte 2). Si cette première opposition est relativement triviale, d'autres révèlent des différences de situations plus subtiles. Ainsi, les ingénieurs, les professeurs et les scientifiques se projettent dans le quadrant inférieur droit. Leur profil est donc assez semblable. Néanmoins, ils se différencient car **les ingénieurs sont moins diplômés, mais plus fortunés que les professeurs et les scientifiques.**

Autre singularité : **les contremaîtres se projettent en bas et à gauche et paraissent isolés du reste du nuage, ce qui souligne une situation très atypique par rapport aux autres cadres.** De même, alors que les membres de professions intermédiaires figurent tous dans le premier quadrant, les instituteurs se projettent dans la partie supérieure droite du graphique. Cette situation particulière signifie que les instituteurs sont « tirillés » entre les professions intermédiaires (PCS à laquelle ils appartiennent) et les professions intellectuelles ; **ils « ressemblent », à vrai dire, aux cadres supérieurs par leur niveau de diplôme, tout en s'assimilant aux professions intermédiaires par leurs revenus.**

➤ *Le temps de travail différencie les cadres entre eux*

Les disparités déjà observées en matière de temps de travail, de jours de congés hebdomadaires ou de vacances réapparaissent ici (Carte 2). Un premier groupe se forme ainsi autour des instituteurs et des enseignants : ils travaillent moins longtemps, jouissent de repos et de vacances plus longues.

**Carte 2**  
**Espace des situations des cadres**  
 (Variables illustratives)



Source: CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

Si ce résultat n'a, en définitive, rien d'étonnant, un groupe plus intéressant se forme parmi les « cadres aisés et diplômés ». Ces derniers travaillent plus longuement que le reste des cadres (plus de 50 heures) ; certains d'entre eux déclarent même ne pas prendre de jour de repos. Toutefois, il semble qu'ils obtiennent en « compensation » des jours de vacances supplémentaires (plus de 5 semaines).

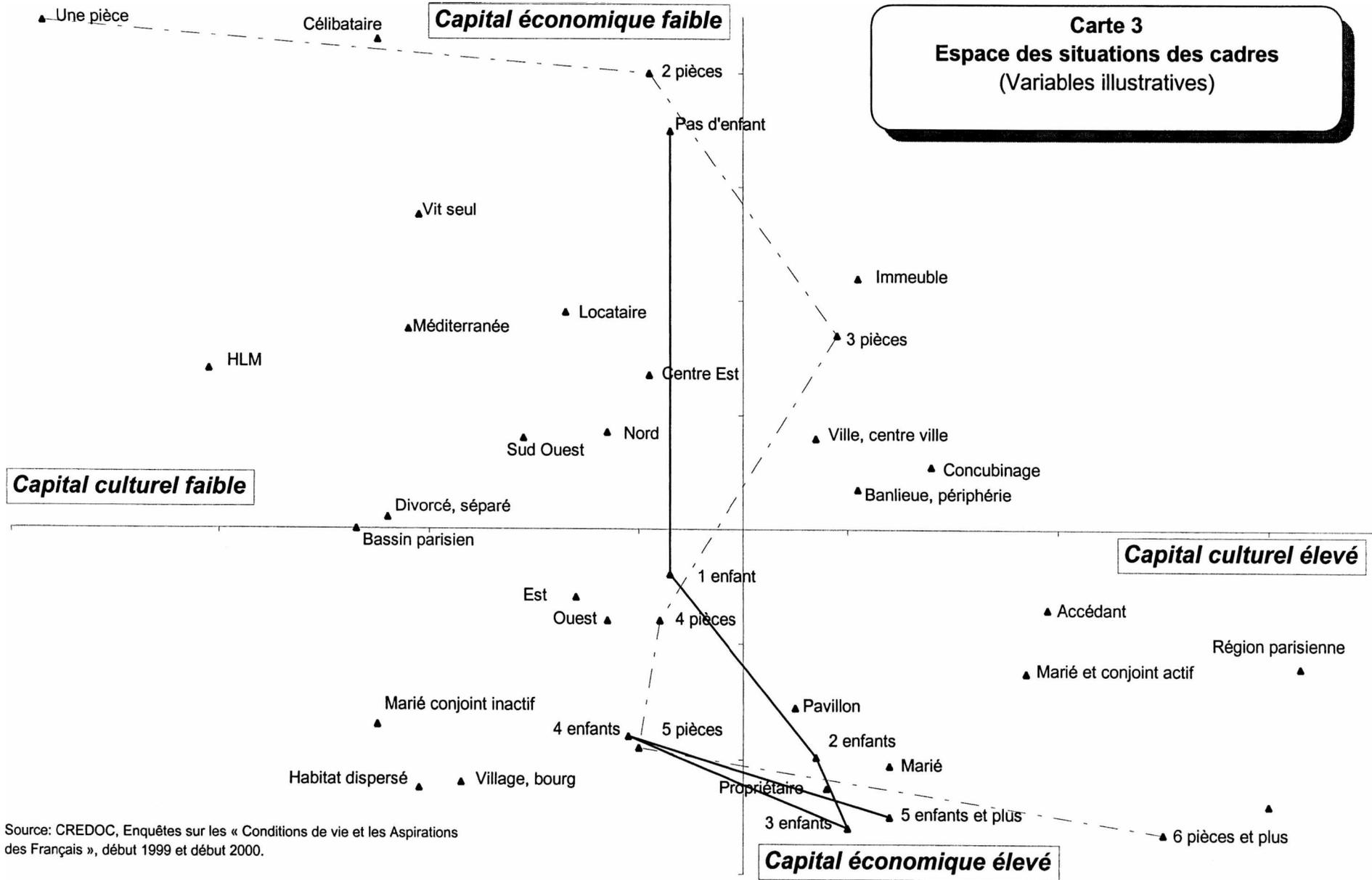
➤ *Des différences en termes d'habitat et de composition familiale*

Mais l'espace ainsi défini traduit aussi, en partie, les disparités de composition du foyer - et donc d'habitat - des cadres. Il est vrai que l'axe de revenu est aussi un axe de cycle de vie. En tout état de cause, un premier pôle se forme en bas à droite du graphique (Carte 3). Il se compose de cadres qui ont déjà constitué leur descendance. Le plus souvent, ils ont plus de deux enfants et habitent des logements plutôt spacieux. Ils sont en général déjà propriétaires de leur logement ou sont en train de l'acquérir (accédant), et ils vivent plus couramment en maison individuelle. Il s'agit, en fait, de cadres résidant essentiellement en Ile de France. La plupart d'entre eux ont un conjoint actif.

La configuration de l'habitat est bien plus modeste dans le quadrant supérieur droit. Il s'agit de logements de trois pièces, situés dans des immeubles de banlieue ou de centre ville. Il n'est pas étonnant que les conditions de logement de ces cadres soient plus modestes : il s'agit principalement d'instituteurs ou de professions intermédiaires de la fonction publique, aux revenus plus faibles.

Les deux quadrants situés à gauche du graphique sont moins typiques. Ils regroupent essentiellement des cadres dont le domicile est situé en province. On peut suivre, de haut en bas, l'évolution au cours du cycle de vie. Les plus jeunes (quadrant supérieur gauche), habitent généralement des logements de une ou deux pièces, quelquefois situés dans des HLM. Dans le quadrant inférieur gauche, les logements sont plus spacieux, pour des cadres en fin de vie professionnelle qui résident plus souvent dans des zones peu peuplées et en habitat plutôt dispersé ; dans ces cas, seul un des deux membres du couple travaille.

**Carte 3**  
**Espace des situations des cadres**  
 (Variables illustratives)



Source: CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

## Section II : Une typologie des cadres en cinq groupes

A partir de l'analyse précédente, la population des cadres a été scindée **en cinq catégories**, chacune d'entre elles regroupant des individus aux caractéristiques socio-démographiques assez proches ou identiques<sup>27</sup>.

Les cinq groupes obtenus, dont les intitulés ont été élaborés à partir des résultats de l'analyse elle-même, sont les suivants :

- Les « cadres supérieurs » (27 %)
- Les « jeunes entrants » (21 %)
- Les « cadres provinciaux » (19 %)
- Les « cadres moyens du public » (17 %)
- Les « cadres mûrs » (16 %).

Le « poids » de chacun de ces groupes est donc assez similaire (aux alentours des 20 % chacun). Seul le groupe des « cadres supérieurs » paraît avoir un poids relatif un peu plus élevé (27 %).

En vérité, cette typologie traduit l'existence, au sein même des cadres, de **trois antagonismes** assez forts (Tableau 15) :

- \* Une première opposition sépare les cadres selon leur position **dans le cycle de vie** : cela conduit à distinguer surtout « les jeunes entrants » (70 % ont moins de 40 ans), des « cadres mûrs » (tous ont plus de 40 ans).
- \* La deuxième concerne la situation du cadre **sur le marché de l'emploi** : cela conduit à dissocier les « cadres moyens du public » (52 % travaillent dans le secteur public) des autres groupes. Mais aussi à distinguer « les cadres supérieurs » et « les cadres mûrs », qui relèvent davantage de niveaux hiérarchiques plus élevés.

---

<sup>27</sup> Rappelons que l'analyse ne porte que sur les cadres ayant fourni le montant de leurs ressources, soit 93 % de l'échantillon observé (c'est-à-dire 685 cadres, sur les 733 enquêtés en 1999 et 2000).

- Enfin, le **lieu d'habitation** exerce un rôle non négligeable : 81 % des « cadres provinciaux » (mais aussi 80 % des « jeunes entrants ») habitent en province. Alors que 40 % des « cadres supérieurs » sont des franciliens.

**Tableau 15**  
Quelques caractéristiques comparées des cinq groupes de cadres

	(en %)					
	« Cadres supérieurs » (27 %)	« Jeunes entrants » (21 %)	« Cadres provinciaux » (19 %)	« Cadres moyens du public » (17 %)	« Cadres mûrs » (16 %)	Ensemble des cadres retenus(1)
<b>Age</b>						
• Moins de 40 ans .....	53	<b>70</b>	<b>67</b>	<b>65</b>	-	52
• Plus de 40 ans.....	47	30	33	35	<b>100</b>	48
	100	100	100	100	100	100
<b>PCS (nomenclature INSEE)</b>						
• Cadre supérieur .....	<b>50</b>	23	20	25	<b>53</b>	35
• Profession intermédiaire .....	50	<b>77</b>	<b>80</b>	<b>75</b>	47	65
	100	100	100	100	100	100
<b>Secteur d'activité</b>						
• Secteur public .....	<b>49</b>	29	34	<b>52</b>	44	42
• Secteur privé (y c. indépendants) .....	51	<b>71</b>	<b>66</b>	48	56	58
	100	100	100	100	100	100
<b>Lieu d'habitation</b>						
• Région parisienne .....	<b>40</b>	20	19	31	30	29
• Autres régions .....	60	<b>80</b>	<b>81</b>	69	70	71
	100	100	100	100	100	100
<b>Revenus mensuels du foyer</b>						
• Moins de 10 000 F .....	-	<b>98</b>	-	-	4	21
• De 10 000 à 15 000 F .....	-	-	<b>100</b>	-	23	23
• De 15 000 à 20 000 F .....	-	-	-	<b>100</b>	21	20
• 20 000 F et plus .....	<b>100</b>	2	-	-	<b>53</b>	36
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 1999-début 2000.

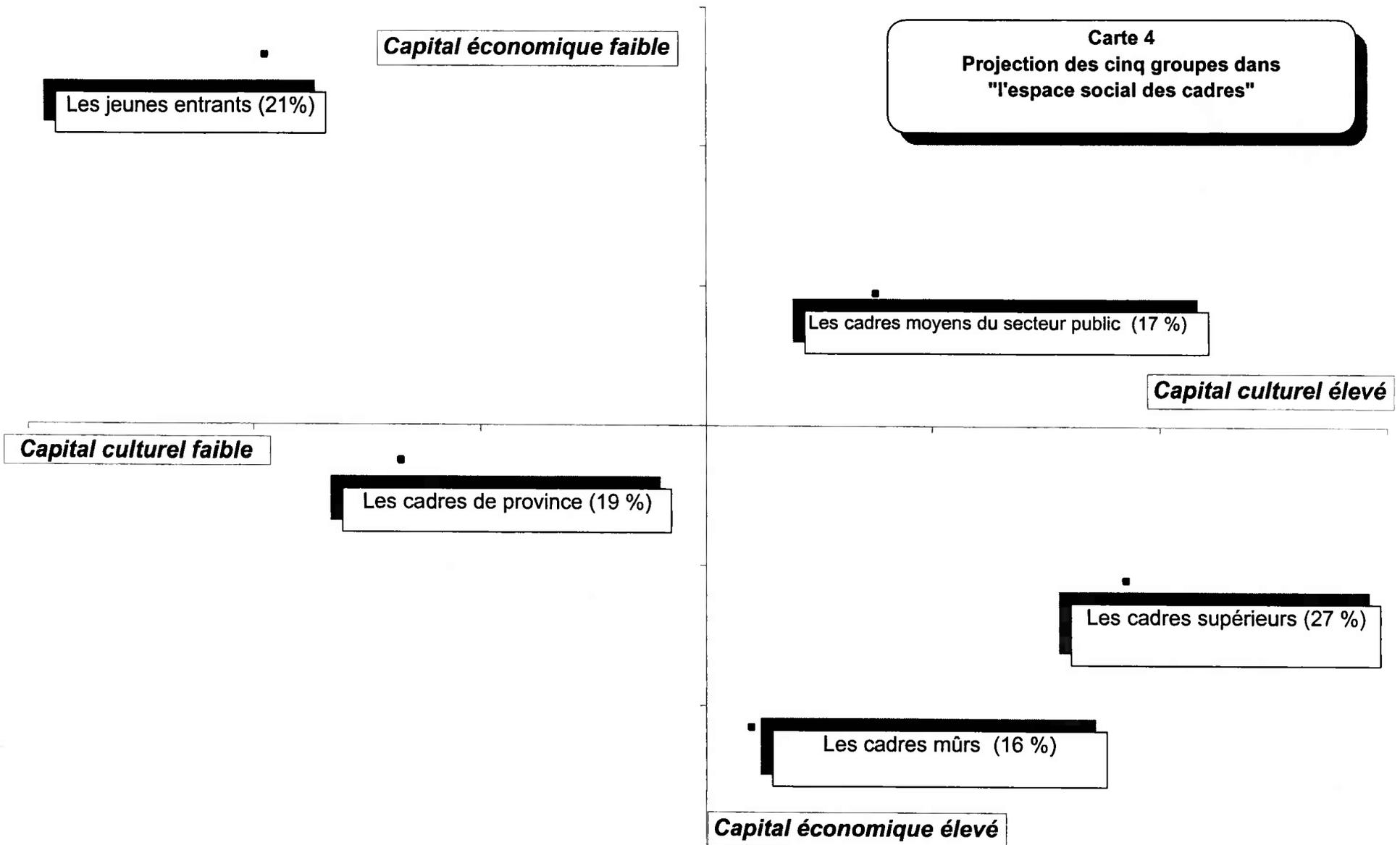
Lecture : 100 % des cadres mûrs ont plus de 40 ans, contre 35 % des « cadres moyens du public ».

(1) Il s'agit des cadres ayant déclaré le montant de leurs revenus

En fait, on observe que seulement 50 % des individus classés ici comme « cadres supérieurs » relèvent de la rubrique cadres supérieurs de la nomenclature PCS de l'INSEE. C'est aussi le cas de 53 % des « cadres mûrs ». Par contre, plus des trois quarts des « jeunes entrants », des « cadres provinciaux » et des « cadres moyens du public » sont des membres de professions intermédiaires.

La projection des cinq groupes, comme variables supplémentaires, dans « l'espace social des cadres », espace présenté ci-dessus, permet de mieux visualiser ces oppositions (Carte 4).

Nous allons, dans les pages suivantes, décrire les caractéristiques de chacun de ces cinq groupes de cadres.



Source: CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000

➤ **Le groupe 1 : « Les Cadres Supérieurs » ou l'archétype du cadre de niveau élevé, aux revenus significatifs (27 % des cadres)**

Plus d'un quart des cadres répondent en quelque sorte à l'archétype « habituel » du cadre de niveau élevé. Ces « cadres supérieurs » se caractérisent d'abord par leurs **revenus** : la totalité disposent, dans leur foyer, de revenus mensuels supérieurs à 20 000 Francs (Tableau 16).

Parallèlement, ils appartiennent à **des classes d'âge intermédiaires** : 47 % sont des quadragénaires (contre 29 % en moyenne) et 37 % sont trentenaires (soit 9 points de plus que pour l'ensemble des cadres). Ils sont, pour les trois quarts d'entre eux, **diplômés** de l'enseignement supérieur (72 %). Ils habitent fréquemment **Paris et son agglomération** (37 %, contre 27 %). Ils sont majoritairement mariés (67 %), et plus souvent encore, **leur conjoint (marié ou pas) est actif** (84 %, soit 30 points de plus que pour l'ensemble des cadres). Enfin, ils sont plus fréquemment accédants à la propriété.

Ces caractéristiques correspondent approximativement à la représentation commune du groupe social des cadres. Mais il faut souligner que les individus ici décrits se recrutent **aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé** (cf. Tableau 15 ci-dessus).

Archétype encore : leur niveau de vie est élevé. Ainsi, les « cadres supérieurs » habitent-ils des logements singulièrement plus grands et mieux équipés que l'ensemble des cadres. Il s'agit souvent de pavillons (+ 15 points par rapport à l'ensemble des cadres). Ces habitations sont de construction plutôt récente et ils disposent, dans un tiers des cas, de jardins individuels (+ 7 points).

L'équipement est ici très conséquent ; outre des taux de possessions plus élevés de lave-vaisselle et de congélateur, ces individus sont surtout bien équipés en matériel informatique : 80 % possèdent un micro-ordinateur chez eux (soit 22 points de plus que pour l'ensemble des cadres) et 41 % sont connectés à Internet à leur domicile (contre « seulement » 23 % pour l'ensemble des cadres). Enfin, les « cadres supérieurs » sont plus nombreux à disposer, dans leur foyer, de plusieurs véhicules automobiles : 70 % sont dans ce cas, contre 43 % en moyenne pour l'ensemble des cadres.

Leurs revenus élevés leur permettent, enfin, d'investir : 44 % disposent de valeurs mobilières (+ 16 points), 57 % de produits d'assurance vie (+ 13 points) et 20 % de biens immobiliers autres que leur résidence principale ou secondaire.

**Tableau 16**  
**Principales caractéristiques des « cadres supérieurs »**  
**(Groupe 1)**

	Dans la classe	Ensemble des cadres <sup>(1)</sup>	(en %) Ecart
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>			
• Revenus mensuels du foyer : 20 000 F. et plus.....	100	36	<b>+64</b>
• A un conjoint actif .....	84	54	<b>+30</b>
• Agé de 40 à 49 ans.....	47	29	<b>+18</b>
• Marié.....	67	49	<b>+18</b>
• Diplômé du supérieur .....	72	57	+15
• Réside à Paris et dans l'agglomération parisienne.....	37	27	+10
• Agé de 30 à 39 ans.....	37	28	+9
<b>Equipement, logement, patrimoine</b>			
• Dispose, dans son foyer, de plusieurs voitures.....	70	43	<b>+27</b>
• Possède un micro-ordinateur à domicile .....	80	58	<b>+22</b>
• Est connecté à Internet à domicile.....	41	23	<b>+18</b>
• Possède un lave-vaisselle .....	72	53	<b>+19</b>
• Possède des valeurs mobilières .....	44	28	+16
• Habite un pavillon.....	71	56	+15
• Accédant à la propriété.....	31	17	+14
• Possède au moins un produit d'assurance vie .....	57	44	+13
• Habite dans un logement de 6 pièces et plus.....	27	16	+11
• Possède un congélateur .....	59	50	+9
• Possède des biens immobiliers (autres que résidences principale et secondaire).....	20	13	+7
• Dispose d'un jardin individuel .....	33	26	+7
<b>Sociabilité</b>			
• Adhère à au moins une association .....	71	61	+10
• Fait partie d'une association de parents d'élèves .....	21	12	+9
• Sans religion .....	39	30	+9
• Fréquente régulièrement un cinéma .....	49	40	+9

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Lecture** : 49 % du groupe dit des « cadres supérieurs » fréquentent régulièrement un cinéma, contre 40 % de l'ensemble des cadres, soit 8 points de plus.

(1) Ayant déclaré leurs revenus.

Enfin, les cadres supérieurs se singularisent sur trois aspects de leur sociabilité : d'abord, ils participent plus fréquemment à des associations, notamment des associations de parents d'élèves (+ 9 points). Certes, ils sont un peu plus âgés et ont plus fréquemment à charge des enfants scolarisés. Toutefois, la configuration familiale de leur famille ne peut à elle seule expliquer ce « surinvestissement » relatif. **Leur plus forte participation à des associations de parents d'élèves témoigne donc probablement d'un intérêt marqué pour l'acquisition, par leurs enfants, d'un certain capital culturel**<sup>28</sup>. Ensuite, ils se déclarent plus nettement sans religion que le reste des cadres (+ 9 points). Enfin, ils pratiquent une consommation plus élevée du cinéma (+ 8 points).

➤ ***Le groupe 2 : « Les jeunes entrants », des débutants n'ayant pas encore acquis le statut du cadre habituel, bien installé (21 % des cadres)***

Les « jeunes entrants » représentent 21 % des cadres. Récemment entrés sur le marché du travail, ces débutants se caractérisent par des revenus relativement faibles : ils sont, dans leur quasi totalité, titulaires de revenus inférieurs à 10 000 Francs par mois (Tableau 17). Agés de moins de 30 ans (+ 19 points par rapport à l'ensemble des cadres), ils sont plus faiblement diplômés puisque 36 % disposent d'un diplôme inférieur au BEPC. Plus de la moitié d'entre eux sont célibataires (59 % exactement). On remarquera aussi une proportion légèrement plus forte de divorcés dans ce groupe (+ 6 points). Enfin, une large majorité d'entre eux sont locataires de leur logement (70 %, soit 27 points de plus que chez l'ensemble des personnels cadres).

Leurs logements sont d'ailleurs singulièrement petits (30 % disposent de deux pièces, contre 14 % des cadres) et ils sont plus souvent situés dans des immeubles collectifs (+ 15 points), en HLM (+ 10 points), et en centre-ville (dans 69 % des cas).

Leurs équipements sont aussi moins étoffés : 76 % ne possèdent pas de lave-vaisselle (+ 30 points), 69 % n'ont pas de congélateur et 41 % de four micro-ondes. Mais il en va de même pour le matériel électronique de loisirs : les « jeunes entrants » sont plus nombreux que

---

28. Cf. THÉLOT C, *Tel père, tel fils : position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982.

l'ensemble des cadres à n'être pas équipés d'un magnétoscope et à n'être pas connectés à Internet (+ 11 points). Dans 24 % des cas, ils ne disposent pas non plus de voiture.

En fait, leurs faibles revenus ne leur ont pas encore permis de développer une stratégie d'épargne : 97 % ne possèdent pas de biens immobiliers et 92 % ne disposent pas non plus de valeurs mobilières.

Ces quelques constats méritent attention : **tous les cadres, à un moment donné, ne sont pas aisés. Une partie d'entre eux verront, certes, leur carrière s'étoffer et leurs revenus s'amplifier, mais une partie seulement.**

En tout état de cause, l'effet d'âge joue beaucoup ici sur la sociabilité du groupe : on y privilégie la réception quotidienne d'amis (Tableau 17). Autre élément intéressant : 95 % des « jeunes entrants » ne sont pas syndiqués.

**Tableau 17**  
**Principales caractéristiques des « jeunes entrants »**  
**(Groupe 2)**

	Dans la classe	Ensemble des cadres <sup>(1)</sup>	(en %) Ecart
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>			
• Revenus inférieurs, dans le foyer, à 10 000 F par mois .....	99	21	<b>+78</b>
• Est célibataire .....	59	22	<b>+37</b>
• Agé de moins de 30 ans .....	44	25	<b>+19</b>
• Diplôme inférieur au BEPC .....	36	22	+14
• Exerce une profession indépendante .....	29	17	+12
• Est divorcé .....	16	10	+6
<b>Equipement, logement, patrimoine</b>			
• Ne possède pas de lave-vaisselle .....	76	46	<b>+30</b>
• Locataire de son logement .....	70	43	<b>+27</b>
• Ne possède pas de magnétoscope .....	39	17	<b>+22</b>
• Ne possède pas de valeurs mobilières .....	92	72	<b>+20</b>
• Ne possède pas de congélateur .....	69	50	<b>+19</b>
• Ne possède pas de produits d'assurance-vie .....	73	55	<b>+18</b>
• Habite un logement de deux pièces .....	30	14	+16
• Habite un immeuble collectif .....	46	31	+15
• Habite en centre-ville .....	69	54	+15
• Ne possède aucune voiture .....	24	10	+14
• Ne possède pas de four à micro-ondes .....	41	28	+13
• N'est pas connecté à Internet à son domicile .....	88	77	+11
• Ne possède pas de biens immobiliers (autres que résidences principale et secondaire) .....	97	87	+10
• Habite en HLM .....	22	12	+10
<b>Sociabilité</b>			
• Reçoit des amis tous les jours .....	18	9	+9
• Ne fait pas partie d'un syndicat .....	95	87	+8

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Lecture :** 99 % des « jeunes entrants » disposent, dans leur foyer, d'un revenu mensuel inférieur à 10 000 F, alors que c'est le cas de seulement 21 % de l'ensemble des cadres (78 points d'écart).

(1) Ayant déclaré leurs revenus.

➤ ***Le groupe 3 : « Les cadres provinciaux » ou les cadres moyens, de condition modeste (19 % des cadres)***

Tous les cadres sont donc loin d'être diplômés, aisés, et loin de s'apparenter à l'archétype du cadre supérieur de situation que l'on dira plutôt « cossue » ! 19 % des cadres sont ainsi des cadres moyens, résidant plutôt en province (pour 81 % d'entre eux), pas trop diplômés (30 % ont un diplôme inférieur au BEPC) et relevant de professions dites « intermédiaires » : 80 % des « cadres provinciaux » répondent à cette dernière dénomination. En fait, ce statut professionnel se traduit par des revenus moyens, compris entre 10 000 et 15 000 Francs par mois. Parallèlement, il s'agit d'un groupe assez jeune (38 % appartiennent à la classe d'âge des 30-39 ans). Enfin, plus de la moitié (51 %) vivent dans des agglomérations de province comportant moins de 100 000 habitants. **Relativement moins nombreux en province qu'à Paris, les cadres y sont donc aussi de conditions plus modestes** (Tableau 18). On remarquera d'ailleurs que ce n'est pas l'appartenance au secteur public qui explique essentiellement la modestie relative du groupe : les deux tiers relèvent du secteur privé.

En tout état de cause, **c'est le faible équipement des « cadres de province » qui les singularise le plus par rapport à l'ensemble des cadres** : 61 % ne disposent pas à leur domicile d'un micro-ordinateur, alors que c'est le cas de « seulement » 42 % des cadres ; de même, la plupart ne sont pas pourvus d'une connexion à Internet chez eux. Plus de la moitié d'entre eux sont locataires (57 % exactement, soit 14 points de plus qu'en moyenne). Ils sont également plus nombreux à habiter dans un bourg ou un village. Quoi qu'il en soit, ces cadres ne sont que très rarement propriétaires de biens immobiliers, de résidences secondaires, ou de valeurs mobilières.

Autre signe de leur moindre niveau de vie : alors qu'ils sont plus nombreux que la moyenne des cadres à résider dans de petites villes, un bon tiers d'entre eux ne disposent pas de jardin individuel (10 points de plus que chez l'ensemble des cadres).

Notons enfin que ces cadres ne se distinguent guère de l'ensemble de leur groupe d'appartenance du point de vue de la sociabilité. Tout au plus peut-on noter qu'ils ne fréquentent qu'« exceptionnellement » le cinéma et surtout qu'ils sont moins nombreux à appartenir à une association (48 % ne le font pas, contre 39 % des cadres en moyenne).

**Tableau 18**  
**Principales caractéristiques des « cadres provinciaux »**  
**Groupe 3**

	Dans la classe	Ensemble des cadres <sup>(1)</sup>	(en %) Ecart
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>			
• Revenus du foyer compris entre 10 000 et 15 000 F par mois .....	100	23	<b>+77</b>
• Profession intermédiaire .....	80	65	<b>+15</b>
• Réside dans une agglomération de moins de 100 000 habitants.....	51	39	+12
• Agé de 30 à 39 ans.....	38	28	+10
• Diplôme inférieur au BEPC.....	30	22	+8
<b>Equipement, logement, patrimoine</b>			
• Ne possède pas de micro-ordinateur .....	61	42	<b>+19</b>
• Ne possède pas de lave-vaisselle.....	62	46	<b>+16</b>
• Locataire de son logement.....	57	43	+14
• N'est pas connecté à Internet à domicile.....	91	77	+14
• Ne possède pas de valeurs mobilières .....	82	72	+10
• Ne dispose pas d'un jardin individuel .....	34	24	+10
• Habite dans un logement construit après 1989.....	26	16	+10
• Réside dans un village, un bourg .....	28	20	+8
• Ne possède pas de résidence secondaire .....	98	91	+7
• Ne possède pas de biens immobiliers (autres que résidences principale et secondaire).....	93	87	+6
<b>Sociabilité</b>			
• Ne participe à aucune association .....	48	39	+9
• Ne fréquente qu'« exceptionnellement » un cinéma .....	52	44	+8

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Exemple de lecture :** 80% des membres des « cadres provinciaux » exercent une profession intermédiaire, contre 65 % de l'ensemble des cadres (soit un écart de 15 points).

(1) ayant déclaré leurs revenus.

➤ **Le groupe 4 : « Les cadres moyens du secteur public » (17 % des cadres)**

En vérité, peu d'éléments très particuliers caractérisent ce groupe, comparé à l'ensemble des cadres.

Certes, il est composé en majorité de salariés **du secteur public** (à 52 %), de **professions intermédiaires** (à 75 %) et de **moins de 40 ans** (à 65 %, cf. Tableau 15 ci-dessus). Mais bien peu d'autres éléments ressortent, aussi bien en termes socio-démographiques que de logement ou d'équipement. On notera cependant que (Tableau 19) :

- 49 % du groupe sont des femmes (alors qu'elles représentent 43 % en moyenne de l'ensemble des cadres).
- Le revenu mensuel de leur foyer est compris entre 15 000 et 20 000 Francs. Les « cadres moyens du public » bénéficient donc de ressources un peu plus élevées que les cadres moyens et provinciaux du privé (*cf.* groupe 3).
- Enfin, singularité, 27 % vivent en concubinage (contre 18 % en moyenne chez les cadres).

Quant à l'équipement de leur logement, il se caractérise surtout par un taux supérieur à la moyenne en magnétoscope et en four à micro-ondes.

Mais si les caractéristiques de ce groupe semblent tout à fait mériter le qualificatif de « moyennes », au sens où elles se démarquent peu de l'ensemble des cadres, il apparaît ici une moindre attirance pour les associations culturelles ou de loisirs, moindre attirance que l'on ne retrouve cependant pas dans une moindre fréquentation d'une bibliothèque ou du cinéma.

**Tableau 19**  
**Principales caractéristiques des « cadres moyens du public »**  
**Groupe 4**

	Dans la classe	Ensemble des cadres <sup>(1)</sup>	(en %) Ecart
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>			
• Revenus du foyer compris entre 15 000 et 20 000 F. par mois .....	100	20	<b>+80</b>
• Profession intermédiaire .....	75	65	+10
• Salarié du secteur public .....	52	42	+10
• Vit en concubinage .....	27	18	+9
• Femme .....	49	43	+6
<b>Equipement, logement et patrimoine</b>			
• Possède un magnétoscope .....	95	83	+12
• Possède un four micro-ondes .....	84	72	+12
• Dispose de plusieurs voitures dans son foyer .....	55	43	+12
• Habite dans un logement de trois pièces .....	30	20	+10
<b>Sociabilité</b>			
• Ne fait pas partie d'une association culturelle ou de loisirs .....	81	71	+10

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Exemple de lecture :** 27% des « cadres moyens du public » vivent en concubinage, contre 18 % de l'ensemble des cadres (soit 9 points d'écart).

(1) Ayant déclaré leurs revenus

➤ **Le groupe 5 : « les cadres mûrs », en fin de carrière (16 % du groupe)**

Les individus regroupés ici se singularisent avant tout par leur âge, très largement supérieur à la moyenne. En fait, tous ont plus de 50 ans. Ils sont donc dans leurs 15 dernières années d'activité professionnelle.

Certes, tous ne sont pas des cadres supérieurs (53 % le sont) et si une moitié d'entre eux dispose de revenus conséquents (53 % bénéficient dans leur foyer de 20 000 F/mois et plus), 27 % touchent moins de 15 000 Francs (cf. Tableau 15 ci-dessus).

Cependant, les effets d'âge jouent beaucoup dans ce groupe. D'abord, les « cadres mûrs » sont, en très grande majorité, mariés (Tableau 20). Mais ce qui les caractérise le plus est **leur statut de « propriétaire », propriétaire immobilier ou foncier.**

Ainsi, plus des deux tiers (69 % exactement) sont propriétaires de leur logement, et 27 % (soit trois fois plus que la moyenne des cadres) détiennent une résidence secondaire. Mais ils possèdent aussi d'autres biens immobiliers ou fonciers. En fait, leurs revenus d'activité ont été investis en partie dans « la pierre », contribuant ainsi à la constitution d'un capital largement supérieur à la moyenne.

Investissements aussi dans leur propre habitation : 29 % résident dans un logement comptant au moins six pièces. D'ailleurs, les trois quarts des « cadres mûrs » (71 %) habitent dans une maison individuelle. Ils y sont d'ailleurs bien mieux équipés qu'en moyenne en électroménager (lave-vaisselle, congélateur, etc., cf. Tableau 20).

Mais, cette spécificité patrimoniale ne se traduit pas seulement dans leurs biens immobiliers : pratiquement un « cadre mûr » sur deux (48 % exactement) dispose de valeurs mobilières, taux de possession qui est quasiment deux fois plus élevé que celui des cadres pris dans leur globalité.

Autre effet d'âge : les « cadres mûrs » fréquentent moins qu'en moyenne les équipements sportifs. La réception d'amis au domicile est également plus espacée chez eux. Cela ne les empêche pas de participer à des associations : 41 % font partie d'au moins deux associations (contre 33 % chez l'ensemble des cadres). Ce taux de participation associative est à relier à deux éléments :

- \* D'abord, **les cadres mûrs se singularisent en matière culturelle**. Ils se déclarent ainsi plus souvent catholiques pratiquants que l'ensemble des cadres (+ 15 points, cf. Tableau 20). Sans doute, leur appartenance à des générations plus anciennes, où l'éducation religieuse était plus usuelle, explique-t-elle en partie ce constat. Toujours est-il que cela se retrouve dans leur fréquentation régulière de lieux de culte, plus prononcée qu'en moyenne (+ 7 points), comme par un plus fort taux d'adhésion à une association confessionnelle (+ 7 points également).
- \* Ensuite, **les cadres mûrs appartiennent plus souvent à des syndicats**, comme à des associations culturelles. L'effet de génération déjà évoqué explique probablement leur taux de syndicalisation élevé (22 %). Mais 39 % appartiennent aussi à une association

culturelle ou de loisirs, signe de leur volonté de garder autour d'eux, même en fin de carrière - ou surtout en fin de carrière -, un réseau relationnel dense.

**Tableau 20**  
**Principales caractéristiques des « cadres mûrs »**  
**Groupe 5**

(en %)

	Dans la classe	Ensemble des cadres <sup>(1)</sup>	Ecart
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>			
• Agé de 50 ans et plus .....	100	19	<b>+81</b>
• Marié.....	68	49	<b>+19</b>
• Revenus du foyer : 20 000 F. par mois et plus.....	53	36	<b>+17</b>
• Cadre supérieur .....	53	35	<b>+18</b>
• Homme .....	66	57	+9
<b>Equipement, logement et patrimoine</b>			
• Est propriétaire de son logement .....	69	35	<b>+34</b>
• Possède un lave-vaisselle .....	77	53	<b>+24</b>
• Possède un congélateur .....	71	50	<b>+21</b>
• Possède des valeurs mobilières .....	48	28	<b>+20</b>
• Possède une résidence secondaire .....	27	9	<b>+18</b>
• Possède des biens immobiliers (autres que résidences principale et secondaire).....	29	13	+16
• Habite un pavillon .....	71	56	+15
• Habite dans un logement de 6 pièces et plus .....	29	16	+13
• Possède des biens fonciers.....	21	10	+11
• Possède un piano .....	22	13	+9
<b>Sociabilité</b>			
• Reçoit seulement une fois par mois ou plus rarement	76	52	<b>+24</b>
• Est catholique pratiquant (régulier ou occasionnel) ...	37	22	+15
• Ne fréquente jamais un équipement sportif.....	47	34	+13
• Ne fréquente jamais un cinéma .....	27	15	+12
• Fait partie d'une association culturelle ou de loisirs..	39	29	+10
• Fait partie d'un syndicat .....	22	13	+9
• Fait partie de deux associations ou plus .....	41	33	+8
• Fréquente régulièrement un lieu de culte .....	14	7	+7
• Fait partie d'une association confessionnelle .....	13	6	+7

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Exemple de lecture** : 50 % des « cadres mûrs » ne fréquentent jamais un équipement sportif, contre 34 % de l'ensemble des cadres (soit un écart de 16 points).

(1) Ayant déclaré leurs revenus.

➤ *En conclusion*

Finalement au vu de ces données, il est clair que **les cadres sont loin de constituer un groupe monolithique**. Les cinq sous-catégories analysées se différencient, à vrai dire, autant par leur composition socio-démographique (en terme de revenus, de patrimoine, d'âge, de secteur d'activité et de niveau hiérarchique) que par des inégalités de comportements en matière de « sociabilité », ou de relations avec le « monde extérieur ».

Il reste à examiner si malgré ces différences, il subsiste, au sein même de ces sous-groupes, une « façon de penser » particulière, ou au moins des similitudes dans leur façon de « voir la société » qui les différencieraient sensiblement du reste des actifs. Le chapitre 3 est précisément consacré à **l'analyse des opinions et attitudes caractéristiques des cadres**. On cherchera notamment à apprécier si, au-delà de ces différences intra-catégorielles, il se dégage ce que l'on pourrait appeler les éléments constitutifs d'« une opinion » des cadres, en un mot d'une opinion qui « dépasserait » les différences socio-démographiques des divers groupes constituant cet ensemble pour l'instant assez hétérogène.

## Chapitre 3

### Les opinions des cadres : quelques spécificités propres à la catégorie

Différents des autres, mais également distincts entre eux, les cadres constituent-ils une catégorie en soi ? Les deux premiers chapitres ne permettent pas véritablement de conclure. Certes, analysés globalement, les cadres se différencient sensiblement du reste de la population active, du point de vue socio-démographique s'entend. Mais, en même temps, le regroupement dans une même catégorie de sous-groupes très divers a pour effet d'accroître les incertitudes sur la réelle « homogénéité » de l'ensemble ainsi constitué. L'analyse des opinions des cadres permet-elle de lever ces doutes ? C'est à cette question que nous allons maintenant nous consacrer.

En tout état de cause, l'analyse effectuée montre qu'il existe bien, sinon **une** opinion des cadres, du moins **une série de spécificités typiques des attitudes du groupe** (Section I). Le plus intéressant est qu'une bonne partie de ces spécificités se retrouve bien, presque à l'identique, dans **chacun** des cinq sous-groupes de cadres (Section II). Tout aussi intéressant, les spécificités existant dans les attitudes des cadres étaient, pour l'essentiel, **déjà présentes il y a dix ans** (Section III).

## Section I : Les cadres sont globalement plus modernistes, plus optimistes et moins inquiets

Comparons donc, dans un premier temps, les attitudes et opinions des cadres (pris dans leur globalité) à celles du reste des actifs, pour en dégager les éventuelles spécificités.

Le tableau 21 permet de synthétiser ces informations. Six séries d'opinions relativement généralistes ont été retenues ici : les attitudes en matière de mœurs, les opinions vis-à-vis du progrès scientifique, les jugements sur la situation économique, le sentiment d'inquiétude, les opinions sur les transformations sociétales, la sensibilité à l'environnement<sup>29</sup>.

Un examen attentif du tableau met en évidence, chez les cadres :

- Une plus grande « ouverture » en matière de mœurs.
- Un plus grand modernisme face au progrès technique.
- Un plus grand optimisme économique.
- Une moindre inquiétude.
- Un plus grand conservatisme sociétal.
- Une plus grande sensibilité à l'environnement.

Sans reprendre ici dans le détail toutes ces opinions (certaines ont déjà été analysées au CREDOC, à l'occasion de tel ou tel rapport thématique<sup>30</sup>), nous pouvons en dégager les grands traits.

---

<sup>29</sup> Les thèmes retenus ici sont ceux pour lesquels nous disposions à la fois de **plusieurs** interrogations pour les années 1999 et 2000, et ceux pour lesquels nous détenions des données comparables - ou presque - pour les années 1991-1993 (cf. ci-après).

<sup>30</sup> Voir, en particulier : « *L'espace des opinions des Français, dix-neuf ans d'observations* », Cahier de Recherche du CREDOC, n°122, déjà cité. Voir également : « *Les inquiétudes des Français ou l'évolution des craintes de 1982 à 1996* », Cahier de Recherche du CREDOC, n° 107, octobre 1997, ou « *L'influence du lieu de résidence sur les opinions* », Cahier de Recherche du CREDOC, n° 151, Décembre 2000.

**Tableau 21**  
**Opinions et aspirations des cadres, comparées à celles de l'ensemble de la population**  
 (1999-2000)

	Cadres	Reste des actifs	Pour comparaison :	
			Ensemble de la population hors cadre	Ensemble de la population
<b>Attitudes en matière de mœurs</b>				
▪ Pense que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu .....	<b>58</b>	36	32	37
▪ Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties .....	<b>58</b>	49	42	45
▪ Pense que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent .....	<b>75</b>	56	52	56
▪ « Moderniste » (au sens de l'indicateur).....	<b>33</b>	16	14	17
<b>Opinions vis-à-vis du progrès technique</b>				
▪ Attiré par les produits comportant une innovation technologique .....	<b>66</b>	52	44	48
▪ Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .....	<b>48</b>	36	33	36
▪ Pense que les découvertes scientifiques améliorent la vie quotidienne .....	<b>92</b>	85	85	87
<b>Situation et optimisme économique</b>				
▪ S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes budgétaires .....	57	<b>67</b>	61	60
▪ Pense que son niveau de vie personnel s'est amélioré depuis 10 ans .....	<b>47</b>	35	28	31
▪ Pense que ses conditions de vie personnelles vont s'améliorer dans les 5 prochaines années.....	<b>50</b>	46	35	38
▪ Pense que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis 10 ans .....	<b>25</b>	19	17	18
<b>Sentiment d'inquiétude</b>				
▪ Inquiet du risque d'une maladie grave.....	72	<b>82</b>	<b>83</b>	<b>81</b>
▪ Inquiet du risque d'une agression dans la rue .....	39	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>50</b>
▪ Inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire .....	34	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>45</b>
▪ « Inquiet » (au sens de l'indicateur).....	18	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>27</b>
<b>Opinions sur les transformations sociétales et les institutions</b>				
▪ Estime que la société française doit se transformer profondément.....	69	<b>80</b>	<b>79</b>	<b>77</b>
▪ Souhaite des réformes radicales de la société .....	24	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>29</b>
▪ Estime que la justice fonctionne plutôt mal en France .....	66	64	64	64
<b>Sensibilité à l'environnement</b>				
▪ A régulièrement acheté, ces 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique .....	<b>21</b>	9	10	12
▪ Se dit « très sensible » à l'environnement.....	<b>41</b>	29	31	33
▪ Est satisfait de son cadre de vie quotidien .....	<b>87</b>	81	85	85
▪ Estime « mauvais » l'état de l'environnement dans le monde .....	<b>56</b>	<b>54</b>	52	52
▪ Est prêt à accepter une baisse de son niveau de vie pour préserver l'environnement .....	<b>38</b>	26	27	29

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Lecture** : 66 % des cadres sont attirés par les produits comportant une innovation technologique, contre 52 % des autres actifs.

## 1. Les cadres sont plus « modernistes »

Les foyers de cadres, on l'a vu, se caractérisent, quand ils comportent un couple, par une plus forte propension à la bi-activité. Aussi n'est-il pas étonnant que, dans ce groupe, on se prononce bien davantage que chez les autres actifs en faveur du travail des femmes (à 75 %, contre 56 %, cf. Tableau 21). Mais on peut également constater que, de façon plus générale, sur tous les sujets ayant trait aux mœurs (famille, mariage...), les cadres manifestent un moindre traditionalisme, ou ce qu'on appellera une certaine « ouverture d'esprit ».

D'ailleurs, l'analyse de l'indicateur synthétisant les attitudes en matière de mœurs<sup>31</sup> montre que **33 % des cadres peuvent être considérés comme « modernistes », soit deux fois plus que chez les autres actifs** (Tableau 21).

Ce positionnement révèle en fait que chez les cadres, la cellule familiale est peut-être moins centrale que dans d'autres groupes : 41 % d'entre eux estiment, en effet, que c'est seulement au sein de la famille que l'on se sent bien et détendu, alors que chez les autres actifs, cette opinion est majoritaire (64 %). Cet état d'esprit transparaît également dans les opinions émises à l'égard de la garde des enfants : les cadres préfèrent plus qu'en moyenne les crèches collectives (27 %, contre 20 % en moyenne) et ils sont moins favorables à l'arrêt temporaire de l'activité de l'un des deux parents lors de l'arrivée d'un enfant (39 %, contre 48 % pour les autres actifs)<sup>32</sup>.

En fait, concernant la petite enfance, les cadres préfèrent une « externalisation » des pratiques de garde, qui offre une solution de **socialisation plus ouverte des enfants**<sup>33</sup>. Ainsi, seraient-ils moins centrés sur leur propre noyau familial et davantage sensibles au « reste du monde ».

---

<sup>31</sup> L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble, et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord, et optent pour la liberté des femmes de choisir d'exercer ou non une activité professionnelle. Cf. G. Hatchuel, « *Les grands courants d'opinions et de perceptions en France – de la fin des années 70 au début des années 90-* », Collection des Rapports du CREDOC n° 116, Décembre 2000.

<sup>32</sup> Voir, sur ces sujets, P. Croutte, G. Hatchuel : « *Opinions sur la politique des prestations familiales et sur les caisses d'allocations familiales* », Collection des Rapports du CREDOC, n°212, Décembre 2000.

<sup>33</sup> BLOCH F., BUISSON M., *Faire garder ou garder les enfants : une affaire de femmes. Entre rétribution, valeur d'usage et valeur de lien*, Paris CNRS/GRS, 1996.

D'ailleurs, n'a-t-on pas déjà observé (*cf.* chapitres précédents) qu'ils sont plus attachés à la vie associative (60 % participent à au moins une association, contre 41 % du reste des actifs).

Cette « ouverture » sociétale se retrouve en quelque sorte dans les attitudes des cadres à l'égard du progrès et des découvertes scientifiques. On sait qu'ils sont bien plus équipés en micro-ordinateurs que le reste de la population. On ne s'en étonnera pas : 48 % estiment que la diffusion de l'informatique est « une chose souhaitable » (12 points de plus que chez les autres actifs) et 66 % se déclarent attirés par les produits comportant une innovation technologique (14 points de plus, *cf.* Tableau 21).

En un mot, le modernisme des cadres concerne aussi bien les mœurs que leur confiance dans les nouvelles technologies. Et il y a là une caractéristique forte de leurs attitudes.

## **2. Les cadres sont plus optimistes, moins inquiets**

Ces valeurs, que l'on dira « novatrices », tiennent peut-être à deux autres des caractéristiques des cadres :

- Ils affichent une moindre inquiétude que le reste de la population.
- Ils font preuve d'un optimisme économique plus grand.

Ce sentiment de plus grande quiétude des cadres se retrouve, à vrai dire, quel que soit le type de craintes évoqué : 10 points de moins dans les inquiétudes vis-à-vis du risque de maladie grave, 14 points de moins en ce qui concerne le risque d'agression dans la rue ou d'accident de centrale nucléaire (*cf.* Tableau 21 ci-dessus). Mais cette inquiétude est également moindre pour ce qui a trait au risque de chômage (- 14 points, comparé aux autres actifs), au risque de guerre (- 13 points) ou à l'éventualité d'un accident de la route (- 5 points).

En vérité, l'indicateur synthétique d'inquiétudes du CREDOC<sup>34</sup> traduit bien le décalage existant sur ce sujet entre les cadres et les autres actifs : **18 % des cadres sont inquiets, contre 30 % des autres catégories d'actifs.**

On ne peut pas, bien sûr, ne pas relier cette moindre inquiétude à un phénomène culturel : on a vu que les cadres sont davantage diplômés du supérieur qu'en moyenne et le sentiment de craintes est exacerbé chez les non-diplômés<sup>35</sup>. Mais **deux autres éléments** méritent attention :

- \* D'abord, les cadres disposent, on l'a vu, de revenus et d'un patrimoine plus conséquents, certainement de nature à « amoindrir » le sentiment d'insécurité économique, partie prenant des inquiétudes déclarées. D'ailleurs, ceci expliquant cela, **les cadres font preuve d'un optimisme économique assez marqué** (Tableau 21) : si 57 % déclarent s'imposer régulièrement des restrictions de budget (contre 67 % des autres actifs), 47 % estiment que leur niveau de vie personnel s'améliore (soit 12 points de plus que le reste des actifs) et 50 % que leurs conditions de vie vont s'améliorer dans les prochaines années (+ 4 points).
- \* Ensuite, **les cadres semblent disposer d'une « capacité d'abstraction » plus forte, relativisant davantage les inquiétudes quotidiennes.** On en prendra pour preuve les sujets qu'ils avouent les préoccuper le plus (Tableau 22). Ainsi, les cadres sont-ils relativement bien plus sensibles à des thèmes tels que la pauvreté dans le monde (12 points de plus), les tensions internationales (+ 5 points) et la dégradation de l'environnement (+ 5 points), tandis que les autres actifs mettent davantage en avant le chômage, la drogue et les maladies graves<sup>36</sup>.

<sup>34</sup> Sont considérés comme inquiets les individus qui déclarent éprouver de l'inquiétude, pour eux et pour leurs proches, aussi bien vis-à-vis d'une maladie grave, d'un accident de la route, d'une agression dans la rue et d'un accident de centrale nucléaire. Les « inquiets » ont donc des craintes cumulées, concernant les quatre sujets à la fois.

<sup>35</sup> Cf. Cahier de Recherche du CREDOC, n° 107, Octobre 1997.

<sup>36</sup> Cette plus grande tendance à l'abstraction, notamment en matière de préoccupations collectives avait déjà été mise en évidence à propos des seules perceptions environnementales. Les professions du haut de l'échelle conçoivent la notion d'environnement de façon plutôt abstraite, alors que les autres actifs se positionnent davantage par rapport à leur voisinage immédiat. En d'autres termes, si, pour les premières, le concept d'environnement se réfère à la forêt amazonienne ou à la couche d'ozone, pour les seconds, il s'agit davantage des lignes à hautes tensions ou des rejets de l'usine proche. Cf. P. Collomb, F. Guerin-Pace : « *Les Français et l'environnement* », Paris, Ined-PUF, 1998.

Tableau 22

Les deux sujets considérés comme les plus préoccupants :  
une comparaison cadres – autres actifs

(en %)

(Sujets classés dans l'ordre décroissant des chiffres de la 1 <sup>ère</sup> colonne)	Cadres (A)	Autres actifs (B)	Ecart (A) – (B)
• Chômage.....	36	44	- 8
• Violence, insécurité.....	30	27	+ 3
• Pauvreté dans le monde.....	29	17	<b>+ 12</b>
• Pauvreté en France.....	25	25	=
• Maladies graves.....	25	33	- 8
• Dégradation de l'environnement.....	15	10	<b>+ 5</b>
• Drogue.....	13	22	- 9
• Tensions internationales.....	10	5	<b>+ 5</b>
• Immigration.....	9	11	- 2
• Conflits sociaux.....	5	3	+ 2
• Europe.....	2	2	=

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », enquêtes de début 1999 et début 2000.

Exemple de lecture : 36% des cadres classent le chômage comme l'un des deux sujets les plus préoccupants, contre 44 % des autres actifs.

En tout état de cause, « seulement » 14 % des cadres considèrent ne pas « être en sécurité » dans leur vie quotidienne, contre 22 % des autres actifs.

### 3. Les cadres sont un peu plus « conservateurs »

Troisième élément de la spécificité des opinions des cadres : ils paraissent davantage se satisfaire de la société actuelle et de son fonctionnement.

Cette tendance à un certain « conservatisme institutionnel » ne se retrouve pas vraiment aujourd'hui dans leurs jugements sur le fonctionnement de la justice (66 % estiment qu'elle fonctionne mal en France, soit autant, sinon plus, que les autres actifs, cf. Tableau 21) ; par contre, **31 % ne souhaitent pas que la société française se transforme profondément (contre 20 % du reste des actifs).**

D'ailleurs, seulement 24 % souhaitent des « réformes radicales » de la société, contre 33 % des autres actifs.

#### **4. Les cadres montrent une sensibilité plus aiguë à l'environnement**

Enfin, les cadres semblent faire preuve d'un intérêt accentué à l'égard de l'environnement et de l'écologie : 41 % se disent « très sensibles » à ces questions (12 points de plus que chez les autres actifs).

De fait, même s'ils expriment une plus grande satisfaction relative à l'égard de leur cadre de vie (effet « conditions de vie » et « patrimoine »), ils apparaissent **plus enclins à agir concrètement et quotidiennement dans le domaine**. Par exemple, 21 % des cadres sont des acheteurs réguliers de produits de l'agriculture biologique (contre 9 % des autres actifs)<sup>37</sup>, et 38 % se disent prêts à accepter une baisse de leur niveau de vie pour préserver l'environnement (12 points de plus que chez le reste des actifs, cf. Tableau 21).

Voilà donc les principales spécificités des opinions des cadres. Celles-ci restent-elles valables dans chacun des cinq sous-groupes constituant la catégorie ?

### **Section II : Des spécificités qui se retrouvent, pour l'essentiel, au sein même des différentes catégories de cadres**

En fait, on aurait pu penser, au vu d'une part des spécificités d'opinions évoquées dans la section précédente, et d'autre part, de ce que nous savons maintenant des différences socio-démographiques existant à l'intérieur même du groupe des cadres, que l'analyse des opinions intra-catégorielles mettrait en évidence de profondes inégalités. Ce n'est pas le cas.

Certes, il apparaît bien des écarts d'opinions entre les divers types de cadres ; mais, dans la plupart des cas, **les écarts d'attitudes existant entre chaque sous-groupe de cadres et le reste des actifs apparaissent plus forts que ceux affectant ces sous-groupes entre eux** (Tableau 23). Ainsi, par exemple, les « cadres supérieurs » sont-ils bien plus modernistes en matière de mœurs (35 %) que les « cadres mûrs » (28 %), mais même ces derniers sont encore presque deux fois plus « modernistes » que les autres actifs (16 %).

---

<sup>37</sup> D'autres exemples : 54 % des cadres achètent des produits « verts » non alimentaires (contre 39 % des autres actifs) ; 44 % apportent régulièrement des produits toxiques dans des déchetteries (contre 32 %).

Le Tableau 23 récapitule, thème par thème, les opinions des cinq sous-catégories de cadres, comparées à celles de **l'ensemble des cadres** et à celles **des autres actifs**. Il permet de tirer **quatre conclusions principales** :

- \* **Sur les six sujets pour lesquels les cadres, pris dans leur globalité, ont des attitudes très spécifiques, quatre sont également caractéristiques de chacun des cinq sous-groupes constituant la catégorie.** Les cadres sont donc, aussi bien globalement que dans le détail, **plus modernistes en matière de mœurs, plus ouverts au progrès et à l'innovation, moins inquiets et plus sensibles à l'environnement** que les autres actifs.

En un mot, même les cadres les moins « modernistes » en matière de mœurs (les « cadres mûrs ») le sont encore bien plus que les autres actifs (28 % de modernistes, contre 16 % dans le reste des actifs). De même, les cadres les moins ouverts à l'innovation (les « jeunes entrants ») se démarquent encore assez sensiblement sur ce sujet des autres groupes en activité. De façon similaire, même si les « cadres moyens du public » sont plus inquiets que les autres cadres (25 % d'inquiets), ils le sont quand même moins que le reste des actifs (30 %). Enfin, la sensibilité à l'environnement est une caractéristique que l'on retrouve - en termes relatifs (37 à 44 %) - dans les cinq catégories de cadres, alors que chez les non-cadres, le pourcentage de personnes « très sensibles » à ce sujet plafonne à 29 %.

- \* **Pour deux types d'opinions par contre (optimisme économique, conservatisme relatif), les écarts intra-catégoriels sont forts et tels qu'il paraît plus difficile de qualifier ces attitudes comme « spécifiques » des cadres (pris dans leurs différentes composantes).**

Ainsi, **l'optimisme économique** est bien une caractéristique des « cadres supérieurs », mais elle n'en est aucunement une des « jeunes entrants » (par exemple, 75 % s'imposent des restrictions régulières, contre 57 % de l'ensemble des cadres et 67 % du reste des actifs), ni des cadres « mûrs », qui commencent à penser à leur sortie d'activité professionnelle (seulement 25 % estiment que leurs conditions de vie personnelles vont s'améliorer dans les 5 ans, contre 50 % de l'ensemble des cadres et 46 % des autres actifs).

**Tableau 23**  
**Opinions et aspirations des différents sous-groupes de cadres, comparées à celles du reste des actifs<sup>38</sup>**  
 (1999-2000)

	« Cadres supérieurs »	« Jeunes entrants »	« Cadres provinciaux »	« Cadres mûrs »	« Cadres moyens du public »	Ensemble des cadres	Pour comparaison : reste des actifs (en %)
<b>Attitudes en matière de mœurs</b>							
• Pense que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu .....	<b>65</b>	<b>64</b>	57	48	58	58	36
• Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties.....	52	<b>69</b>	<b>67</b>	50	56	58	49
• Pense que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent .....	<b>86</b>	72	72	69	78	75	56
• « Modemiste » (au sens de l'indicateur).....	35	37	36	28	31	33	16
<b>Opinions vis-à-vis du progrès technique</b>							
• Attiré par les produits comportant une innovation technologique .....	66	56	69	63	<b>73</b>	66	52
• Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .....	51	46	47	45	48	48	36
• Pense que les découvertes scientifiques améliorent la vie quotidienne .....	<b>97</b>	84	90	<b>96</b>	<b>95</b>	92	85
<b>Situation et optimisme économique</b>							
• S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes budgétaires .....	45	<b>75</b>	<b>73</b>	48	54	57	67
• Pense que son niveau de vie personnel s'est amélioré depuis 10 ans .....	<b>61</b>	36	51	22	<b>61</b>	47	35
• Pense que ses conditions de vie personnelles vont s'améliorer dans les 5 prochaines années.....	54	55	55	25	<b>60</b>	50	46
• Pense que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis 10 ans .....	<b>31</b>	20	26	22	21	25	19
<b>Sentiment d'inquiétude</b>							
• Inquiet du risque d'une maladie grave .....	59	76	76	75	<b>79</b>	72	82
• Inquiet du risque d'une agression dans la rue .....	27	<b>47</b>	37	39	<b>51</b>	39	53
• Inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire .....	26	<b>40</b>	<b>37</b>	30	<b>38</b>	34	48
• « Inquiet » (au sens de l'indicateur).....	12	<b>25</b>	19	16	<b>25</b>	18	30
<b>Opinions sur les transformations sociétales et les institutions</b>							
• Estime que la société française doit se transformer profondément.....	63	<b>81</b>	68	68	64	69	80
• Souhaite des réformes radicales de la société .....	20	29	28	20	22	24	33
• Estime que la justice fonctionne plutôt mal en France .....	<b>62</b>	68	<b>73</b>	65	62	66	64
<b>Sensibilité à l'environnement</b>							
• A régulièrement acheté, ces 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique .....	<b>29</b>	15	19	17	21	21	9
• Se dit « très sensible » à l'environnement.....	40	44	37	37	38	41	29
• Est satisfait de son cadre de vie quotidien .....	91	80	88	91	85	87	81
• Estime « mauvais » l'état de l'environnement dans le monde .....	56	55	55	53	57	56	54
• Est prêt à accepter une baisse de son niveau de vie pour préserver l'environnement .....	<b>48</b>	30	30	<b>44</b>	37	38	26

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

Lecture : 66 % des « cadres supérieurs » sont attirés par les produits comportant une innovation technologique, contre 56 % des « jeunes entrants » et 52 % du reste des actifs.

<sup>38</sup> Les cinq groupes de la typologie des cadres ont été élaborés sur la base de ceux ayant déclaré leurs revenus, cf. chapitre 2.

D'autre part, le **plus grand conservatisme sociétal** des cadres, considérés dans leur ensemble, se retrouve tout à fait chez les « cadres supérieurs », les « cadres mûrs » ou les « cadres moyens du public », mais pas chez les « jeunes entrants » (81 % de ces derniers veulent des transformations profondes de la société française, soit autant que le reste des actifs).

- \* **L'archétype du cadre, en matière d'opinions, semble bien être « le cadre supérieur » de notre typologie.** Sur les quatre thèmes évoqués, il est en « pointe » et il l'est aussi sur les deux autres (conservatisme sociétal, optimisme économique), c'est-à-dire sur les deux sujets où ce sont le niveau de vie, le patrimoine ou l'âge qui jouent le plus.
- \* Malgré des différences sensibles avec l'ensemble des cadres en termes d'habitat, d'âge, de revenus et de patrimoine, les **« cadres provinciaux » ont quasiment les mêmes spécificités d'attitudes, sur les sujets évoqués, que les cadres pris dans leur ensemble.** Cela n'allait pas de soi. On pourrait d'ailleurs dire aussi cela des « cadres moyens du public ». Peut-être est-ce le groupe des « jeunes entrants » qui s'éloigne le plus des attitudes des autres cadres ? Cela signifie-t-il que, débutants, ceux-ci n'ont pas encore « acquis » la totalité du système de valeurs des cadres ? Ou que les nouvelles générations de cadres, sorte de « nouveau prolétariat », ont plus de difficulté à « assimiler » un système de valeurs qui serait en voie de disparition ? On ne peut, à vrai dire, répondre pour l'avenir, mais l'analyse évolutive présentée ci-après tend plutôt à laisser penser que la première hypothèse est la bonne.

Finalement, cette analyse confirme qu'il existe **des spécificités d'opinions propres aux cadres, pris aussi bien dans leur globalité que dans leurs diverses composantes**, une façon de penser qui leur serait plus ou moins caractéristique. Certes, ces spécificités ne vont pas jusqu'à toucher les six thèmes évoqués, mais quatre au moins sont concernés (Tableau récapitulatif) : une plus grande « ouverture » en matière de mœurs, un « modernisme » technologique, moins d'inquiétudes et une plus grande sensibilité à l'environnement.

Tableau récapitulatif

(En gras, les quatre attitudes spécifiques des cadres)	Existence d'écarts entre l'ensemble des cadres et les autres actifs ?	Existence d'écarts entre chacun des sous-groupes de cadres et les autres actifs ?
<b>Modernisme en matière de mœurs</b> .....	Oui	Oui
<b>Modernisme face au progrès et à l'innovation</b> .....	Oui	Oui
Optimisme économique .....	Oui	<b>Non</b>
<b>Moindre inquiétude</b> .....	Oui	Oui
Plus grand conservatisme sociétal .....	Oui	<b>Non</b>
<b>Plus grande sensibilité à l'environnement</b> .....	Oui	Oui

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

On peut d'ailleurs, de la même façon que précédemment, vérifier si la **sociabilité** plus grande des cadres concerne tous les groupes constituant cette catégorie. Malgré les différences mises en évidence au chapitre 2, la réponse est, encore une fois, positive (Tableau 24) : même chez les « jeunes entrants », on participe davantage à une (ou à plusieurs) association qu'on ne le fait chez les autres actifs ; et les « jeunes entrants » fréquentent également bien plus régulièrement une bibliothèque ou un cinéma.

Seule exception : les « cadres mûrs » sont en retrait des autres cadres pour ce qui concerne la réception d'amis à domicile.

**Tableau 24**  
Sociabilité des différents groupes de cadres, comparée au reste des actifs<sup>39</sup>  
(1999-2000)

	« Cadres supérieurs »	« Jeunes entrants »	« Cadres provinciaux »	« Cadres mûrs »	« Cadres moyens du public »	Ensemble des cadres	(en %) Pour comparaison : reste des actifs
<b>Sociabilité</b>							
• Adhère à au moins une association .....	<b>71</b>	54	52	<b>68</b>	57	60	42
• Adhère à deux associations ou plus .....	<b>41</b>	27	27	<b>41</b>	26	32	17
• Fréquente régulièrement une bibliothèque .....	<b>34</b>	<b>34</b>	29	25	32	30	11
• Reçoit des amis ou des relations au moins une fois par mois .....	87	85	<b>88</b>	76	86	85	77
• Fréquente régulièrement un cinéma .....	<b>49</b>	<b>44</b>	34	26	<b>46</b>	40	19

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Lecture** : 41 % des « cadres supérieurs » adhèrent à deux associations ou plus, contre 26 % des « cadres moyens du public », et 17 % du reste des actifs.

<sup>39</sup> Les cinq groupes de la typologie des cadres ont été élaborés sur la base de ceux ayant déclaré leurs revenus, cf. chapitre 2.

### Section III : La spécificité des cadres en matière d'opinions n'a pas changé ces dix dernières années

Enfin, dernière question : la spécificité de l'opinion des cadres n'est-elle pas simplement conjoncturelle ? Ou était-elle déjà présente, avant l'amplification de la « crise », au début des années 1990 ? La réponse est positive pour la seconde interrogation : **la plupart des attitudes aujourd'hui caractéristiques des cadres l'étaient déjà il y a dix ans**. Examinons cela thème par thème (Tableau 25).

- **Le modernisme en matière de mœurs a nettement progressé en France depuis le début des années 1990. Dans ce mouvement général, les cadres ont toujours été « leaders » par rapport au reste des actifs, ils le sont encore.** Ainsi, ils sont toujours plus nombreux à estimer que le mariage est une union qui peut être dissoute par un simple accord des deux parties, que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent, que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu. Selon notre indicateur, les cadres étaient plus « modernistes » que les non-cadres en 1991-1993 (25%, contre 11% pour les non-cadres) ; ils le restent en 1999-2000 (33%, contre 16%).
- Ce modernisme trouve des échos dans les attitudes vis-à-vis du **progrès technique**. C'est ainsi que **l'attraction des cadres pour le progrès et l'innovation ne se dément pas au fil du temps**. Aujourd'hui, 92% des cadres pensent que les découvertes scientifiques améliorent la vie quotidienne, contre 85% des non-cadres. Par ailleurs, l'attitude favorable vis-à-vis de la généralisation de l'informatique reste une spécificité des cadres : elle a davantage progressé en dix ans chez eux que chez les non-cadres (+7 points, contre +4 points). Cette opinion face à la diffusion de l'informatique reflète en quelque sorte les écarts de taux d'équipement en ordinateur personnel, qui se sont à peine réduits dans l'intervalle<sup>40</sup>.

---

<sup>40</sup> Voir annexe.

- **L'optimisme économique des cadres est un trait qui semble s'être globalement renforcé depuis dix ans.** En effet, par rapport aux autres actifs, les cadres pensent relativement plus souvent que leur niveau de vie s'est amélioré depuis dix ans (47% en 1999-2000, contre 38% en 1993, alors que les autres actifs n'ont gagné que 5 points sur cette question). Parallèlement, la progression est plus nette sur les espoirs de conditions de vie meilleures pour les années à venir (+17 points en dix ans pour les cadres, contre +14 points pour les autres actifs). Mais on a vu que sur ce sujet, les différences internes à la catégorie des cadres sont fortes. Peut-être est-ce dû au fait que l'amélioration économique de 1999-2000 n'était encore que trop récente pour s'être déjà diffusée dans tous les groupes de cadres.
- **Les cadres sont nettement moins inquiets que les autres actifs :** c'est une de leurs caractéristiques fortes. Il semble que cette spécificité se soit même renforcée depuis une dizaine d'années, puisque les écarts avec les non-cadres se sont légèrement accrus. **Tout se passe comme si les années récentes avaient fragilisé la plupart des actifs, en « épargnant » les cadres** en termes relatifs.
- L'évolution est beaucoup plus ambiguë en ce qui concerne les opinions sur les **transformations sociétales** et sur le fonctionnement de la justice. Les cadres sont devenus plus conservateurs : ils estiment plus rarement que la société française doit se transformer profondément (74% en 1991-1993, contre 69% en 1999-2000). Mais, en même temps, ils sont maintenant plus nombreux que les autres actifs à estimer que la justice fonctionne plutôt mal en France. Cette ambiguïté tient probablement dans le fait, on l'a vu, que les attitudes conservatrices ne sont pas unanimement partagées dans tous les groupes de cadres.
- **Enfin, l'implication des cadres en matière d'environnement n'a pas changé en dix ans :** ils considèrent toujours, un peu plus souvent que les autres actifs, que l'état de l'environnement dans le monde est « mauvais », même s'ils sont maintenant moins favorables à échanger une baisse de leur niveau de vie pour préserver l'environnement (ils étaient 51% dans ce cas il y a dix ans, contre 38% aujourd'hui). Mais ce recul a affecté tous les groupes socio-démographiques sans exception.

Tableau 25

## Évolution des opinions et des aspirations des cadres, par rapport à celles des autres actifs

	(en %)			
	1991-1993		1999-2000	
	Cadres	Reste des actifs	Cadres	Reste des actifs
<b>Attitudes en matière de mœurs</b>				
• Pense que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu .....	52	30	58	36
• Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties .....	49	42	58	49
• Pense que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent .....	68	45	75	56
• « Moderniste » (au sens de l'indicateur).....	25	11	33	16
<b>Opinions vis-à-vis du progrès technique</b>				
• Attiré par les produits comportant une innovation technologique .....	-	-	66	52
• Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .....	41	32	48	36
• Pense que les découvertes scientifiques améliorent la vie quotidienne .....	95	87	92	85
<b>Situation et optimisme économique</b>				
• S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes budgétaires .....	56	67	57	67
• Pense que son niveau de vie personnel s'est amélioré depuis 10 ans .....	38	30	47	35
• Pense que ses conditions de vie personnelles vont s'améliorer dans les 5 prochaines années .....	33	32	50	46
• Pense que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis 10 ans .....	17	12	25	19
<b>Sentiment d'inquiétude</b>				
• Inquiet du risque d'une maladie grave.....	75	79	72	82
• Inquiet du risque d'une agression dans la rue.....	37	49	39	53
• Inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire.....	36	49	34	48
• « Inquiet » (au sens de l'indicateur).....	14	26	18	30
<b>Opinions sur les transformations sociétales et les institutions</b>				
• Estime que la société française doit se transformer profondément.....	74	82	69	80
• Souhaite des réformes radicales de la société .....	23	34	24	33
• Estime que la justice fonctionne plutôt mal en France .	71	76	66	64
<b>Sensibilité à l'environnement</b>				
• Est satisfait de son cadre de vie quotidien .....	85	83	87	81
• Estime « mauvais » l'état de l'environnement dans le monde .....	65	60	56	54
• Est prêt à accepter une baisse de son niveau de vie pour préserver l'environnement .....	51	36	38	26

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

**Lecture :** En 1991-1993, 52 % des cadres estimaient que la famille n'était pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu, contre 30 % des autres actifs. En 1999-2000, 58 % des cadres pensent que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu, contre 36 % des autres actifs.

En définitive, on constate assez peu de variations significatives sur l'ensemble de la période. **Au fond, la spécificité des cadres en matière d'opinions est restée, *grosso modo*, la même au cours des dix dernières années.** Sur les 21 opinions recensées au Tableau 26, on ne remarque en effet que deux variations relatives qui soient vraiment significatives (sur la peur de la maladie grave, sur le fonctionnement de la justice).

**Ces rares évolutions ne traduisent, en vérité, aucun changement majeur dans les attitudes des cadres, qui gardent toutes leurs spécificités en matière d'opinions depuis dix ans : le modernisme en matière de mœurs, l'attrance pour les nouvelles technologies, une moindre inquiétude et une plus grande sensibilité à l'environnement.** De même, **globalement**, ils font preuve d'un optimisme économique plus grand et d'un plus net conformisme sociétal, mais on a vu qu'il s'agit, sur les deux derniers points, d'attitudes inégalement réparties au sein même du groupe.

En conclusion, les cadres sont bien constitués de catégories très différentes. Ils possèdent cependant quelques spécificités d'opinions qui, pour la plupart d'entre elles, « transcendent » les différentes sous-catégories qui composent le groupe. Et ces spécificités d'opinions étaient déjà présentes il y a dix ans, signe de l'existence **d'une façon de penser propre à la catégorie.**

**Tableau 26**  
**Les écarts entre les opinions des cadres et celles du reste des actifs, à 10 ans d'intervalle**

	1991-1993	1999-2000 <i>(en %)</i>
<b>Attitudes en matière de mœurs</b>		
• Pense que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu .....	+22	+22
• Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties .....	+7	+9
• Pense que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent .....	+23	+19
• « Moderniste » (au sens de l'indicateur).....	+14	+17
<b>Opinions vis-à-vis du progrès technique</b>		
• Attiré par les produits comportant une innovation technologique .....	nd	+14
• Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .....	+9	+12
• Pense que les découvertes scientifiques améliorent la vie quotidienne .....	+8	+7
<b>Situation et optimisme économique</b>		
• S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes budgétaires .....	-11	-10
• Pense que son niveau de vie personnel s'est amélioré depuis 10 ans .....	+8	+12
• Pense que ses conditions de vie personnelles vont s'améliorer dans les 5 prochaines années .....	+1	+4
• Pense que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis 10 ans .....	+5	+6
<b>Sentiment d'inquiétude</b>		
• Inquiet du risque d'une maladie grave.....	-4	-10
• Inquiet du risque d'une agression dans la rue.....	-12	-14
• Inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire.....	-13	-14
• « Inquiet » (au sens de l'indicateur).....	-12	-12
<b>Opinions sur les transformations sociétales et les institutions</b>		
• Estime que la société française doit se transformer profondément.....	-8	-11
• Souhaite des réformes radicales de la société.....	-11	-9
• Estime que la justice fonctionne plutôt mal en France .....	-5	+2
<b>Sensibilité à l'environnement</b>		
• Est satisfait de son cadre de vie quotidien .....	+2	+6
• Estime « mauvais » l'état de l'environnement dans le monde .....	+5	+2
• Est prêt à accepter une baisse de son niveau de vie pour préserver l'environnement .....	+15	+12

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 1999 et début 2000.

Nd : non disponible

**Lecture** : alors qu'en 1991-1993, l'écart entre cadres et non-cadres en matière de travail féminin était de + 23 points, il est maintenant de + 19 points (les cadres étaient bien plus favorables au travail féminin que les non cadres, et ils le sont toujours).

## Bibliographie sélective

- BIGOT R., ORTALDA L., sous la direction de G. HATCHUEL, *L'influence du lieu de résidence sur les opinions*, Cahiers de Recherche du CREDOC, n°151, Octobre 2000.
- BLOCH F., BUISSON M., *Faire garder ou garder les enfants : une affaire de femmes. Entre rétribution, valeur d'usage et valeur de lien*, Paris CNRS/GRS, 1996.
- BOLTANSKY L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.
- BONVALET C., MAISON D., LE BRAS H., CHARLES L., « Proches et parents », *Population*, 1993, n°1.
- BOUFFARTIGUE P., GADEA C., *Sociologie des cadres*, Paris, La Découverte, 2000.
- BOUFFARTIGUE P., (sous la direction de...), « Cadres : la grande rupture », Editions la Découverte, Paris, 2001
- BOURDIEU P., SAINT-MARTIN M. de, « Le sens de la propriété, la genèse sociale des systèmes de préférences », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, n°81-82.
- COLLOMB P., GUÉRIN-PACE F., *Les Français et l'environnement*, Paris, Ined-Puf, 1998.
- DESPLANQUE G., « L'inégalité sociale devant la mort », *Économie et Statistiques*, 1984, n°162, pp. 29-50.
- DOUBLET J. et PASSELECQ O., *Les cadres*, Paris, PUF, 1973.
- DUBOIS J., *Les cadres, nouveau tiers-état*, Paris, Bordas, 1971.
- DUBAR C. et TRIPIER P., *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin, 1998.
- DURKHEIM É., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, Quadrige, 1968 [1895].
- GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 1991.
- GRUNBERG G. et MOURIAUX R., *L'univers politique et syndical des cadres*, Paris, PFNSP, 1979.
- HATCHUEL G., « Les grands courants d'opinions et de perceptions en France – de la fin des années 70 au début des années 90- », Collection des Rapports n° 116, CREDOC, Mars 1992.
- HÉRAN F., « La sociabilité une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, 1988, n°216, pp. 3-23.
- LAMONT M. (de), *La morale et l'argent : les valeurs des cadres en France et aux Etats-Unis*, Métailié, 1995.

- MILLS W. C., *Les cols blancs*, Paris, Maspéro, 1966 [1951].
- PARSONS T., *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, 1955 [1937].
- PITROU A., *Les attitudes des cadres envers la sécurité*, Paris, CPIC, 1974.
- PITROU A., *Les solidarités familiales : Vivre sans famille*, Toulouse, Privat, 1992, [1978].
- POCHIC S., « Comment retrouver sa place ? Chômage et vie familiale de cadres masculins », *Travail, Genre, Société*, Mars 2000, n°3 pp. 87-108.
- RASOLOFOARISON J., « Les écarts de salaires entre régions s'expliquent surtout par la structure des emplois », *Insee première*, Septembre 2000, n°738.
- SINGLY F. de, THÉLOT C., *Gens du privé, gens du public. La grande différence*, Paris, Dunod, 1989.
- THÉLOT Cl., *Tel père, tel fils : position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982.
- VEBLEN T., *Théorie de la classe des loisirs*, Paris, Gallimard, 1970 [1925].
- VILLETTE, M., *Le manager jetable. Récits du « management réel »*, Paris, La Découverte, 1996.

## **Annexe**

## Quelques éléments de l'évolution socio-démographique des cadres, comparés aux autres actifs, de 1991 à 2000

Tableau A1

**Évolution des principales caractéristiques socio-démographiques des cadres, comparées à celles des autres actifs**

*(en %)*

	1991-1993		1999-2000	
	Cadres	Reste des actifs	Cadres	Reste des actifs
<b>Sexe</b>				
• Homme .....	56	56	58	56
• Femme .....	44	44	42	44
<b>Age</b>				
• Moins de 25 ans .....	7	<b>15</b>	7	<b>13</b>
• 25 à 29 ans .....	15	<b>18</b>	17	16
• 30 à 39 ans .....	31	29	28	<b>31</b>
• 40 à 49 ans .....	<b>27</b>	20	<b>27</b>	21
• 50 à 59 ans .....	18	17	<b>20</b>	16
<b>Diplôme</b>				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	5	<b>28</b>	3	<b>21</b>
• Bepc, technique (inf. au Bac)....	23	<b>55</b>	19	<b>54</b>
• Bac, niveau Bac .....	<b>20</b>	11	<b>21</b>	15
• Diplôme du supérieur.....	<b>52</b>	6	<b>57</b>	9
<b>Revenus mensuels du foyer</b>				
• Moins de 6 000 Francs.....	5	<b>12</b>	7	<b>13</b>
• De 6 000 à 9 999 Francs .....	10	<b>23</b>	13	<b>23</b>
• De 10 000 à 14 999 Francs .....	19	<b>29</b>	21	<b>31</b>
• De 15 000 à 20 000 Francs .....	<b>21</b>	18	<b>19</b>	17
• Plus de 20 000 Francs .....	<b>39</b>	11	<b>34</b>	9
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Lecture :** En 1991-1993, 7 % des cadres avaient moins de 25 ans, contre 15 % des autres actifs. En 1999-2000, 7 % des cadres ont moins de 25 ans, contre 13 % des autres actifs.

**Tableau A2**  
**Évolution des caractéristiques des foyers de cadres, par rapport à celles des autres actifs**

(en %)

	1991-1993		1999-2000	
	Cadres	Reste des actifs	Cadres	Reste des actifs
<b>Type de ménage :</b>				
• Célibataire.....	16	<b>19</b>	22	22
• Marié.....	60	57	50	49
• En concubinage.....	15	15	17	17
• Séparé, divorcé.....	8	6	10	10
• Veuve/veuf.....	1	2	2	2
<b>Type de foyer :</b>				
• Vit seul.....	25	28	33	34
• En couple et conjoint actif.....	<b>58</b>	52	<b>54</b>	49
• En couple et conjoint inactif....	17	20	13	<b>18</b>
<b>Nombre d'enfants :</b>				
• Aucun.....	27	29	32	29
• Un.....	20	19	19	21
• Deux.....	31	29	<b>31</b>	27
• Trois ou plus.....	21	22	19	<b>22</b>
<b>Ensemble.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Lecture :** En 1991-1993, 60 % des cadres étaient mariés, contre 57 % des autres actifs. En 1999-2000, 50 % des cadres sont mariés, contre 49 % des autres actifs.

**Tableau A3**  
**Évolution de l'implantation territoriale et de l'habitat des cadres,**  
**par rapport à ceux des autres actifs**

*(en %)*

	1991-1993		1999-2000	
	Cadres	Reste des actifs	Cadres	Reste des actifs
<b>Région de résidence</b>				
• Région Parisienne.....	<b>29</b>	15	<b>28</b>	15
• Nord.....	6	7	7	7
• Est.....	9	8	8	9
• Bassin Parisien.....	16	<b>20</b>	15	<b>20</b>
• Ouest.....	10	<b>15</b>	10	<b>16</b>
• Sud Ouest .....	8	<b>12</b>	9	12
• Centre Est .....	11	12	11	12
• Méditerranée.....	10	11	12	10
<b>Taille d'agglomération de résidence</b>				
• Moins de 2 000 habitants .....	15	<b>32</b>	19	<b>30</b>
• 2 000 à 20 000 habitants.....	12	<b>17</b>	11	<b>19</b>
• 20 000 à 100 000 habitants.....	14	13	11	14
• 100 000 habitants et plus.....	<b>32</b>	25	<b>34</b>	24
• Paris et son agglomération .....	<b>27</b>	13	<b>25</b>	13
<b>Type de logement</b>				
• Pavillon .....	54	<b>59</b>	57	58
• HLM, ILN .....	10	<b>19</b>	12	<b>23</b>
• Autre immeuble.....	<b>35</b>	21	<b>31</b>	19
<b>Statut d'occupation du logement</b>				
• Accédant.....	16	16	<b>17</b>	12
• Propriétaire.....	<b>40</b>	33	<b>36</b>	30
• Locataire, logé gratuitement.....	44	<b>51</b>	47	<b>58</b>
<b>Nombre de pièces dans le logement</b>				
• Une ou deux pièces .....	14	12	<b>17</b>	13
• Trois pièces .....	19	<b>23</b>	19	<b>23</b>
• Quatre pièces.....	26	<b>32</b>	26	<b>32</b>
• Cinq pièces et plus .....	<b>42</b>	34	<b>38</b>	31
<b>Ensemble.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Lecture :** En 1991-1993, 29 % des cadres habitaient la Région Parisienne, contre 15 % des autres actifs. En 1999-2000, 28 % des cadres habitent la Région Parisienne, contre 15 % des autres actifs.

**Tableau A4**  
**Évolution de l'équipement et du patrimoine des cadres, par rapport à ceux des autres actifs**

*(en %)*

	1991-1993		1999-2000	
	Cadres	Reste des actifs	Cadres	Reste des actifs
<b>Équipement du logement</b>				
• Micro-ordinateur .....	<b>28</b>	12	<b>57</b>	28
• Connexion à Internet .....	n.d.	n.d.	<b>22</b>	6
• Téléphone mobile .....	n.d.	n.d.	<b>47</b>	39
• MagnétoSCOPE.....	<b>61</b>	56	83	84
• Télévision couleur .....	90	<b>93</b>	92	96
• Lave vaisselle .....	<b>53</b>	35	<b>55</b>	41
• Congélateur .....	54	<b>59</b>	51	<b>61</b>
• Four à micro-ondes.....	<b>52</b>	39	73	74
• Voiture.....	<b>93</b>	86	<b>90</b>	85
<b>Patrimoine</b>				
• A l'usage d'une résidence secondaire.....	<b>15</b>	6	<b>10</b>	5
• Possède des biens immobiliers .....	<b>12</b>	7	<b>13</b>	7
• Possède des biens fonciers.....	11	<b>15</b>	10	10
• Possède des valeurs mobilières.....	<b>27</b>	13	<b>28</b>	10
• Possède au moins un produit d'assurance-vie ..	50	48	44	43

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français ».

**Lecture** : En 1991-1993, 28 % des cadres étaient équipés d'un micro ordinateur contre 12 % des autres actifs. En 1999-2000, 57 % des cadres sont équipés d'un micro ordinateur, contre 28 % des autres actifs.

N.d. : non disponible

**Tableau A5**  
**Évolution de la sociabilité des cadres, par rapport à celle des autres actifs**

	1991-1993		1999-2000	
	Cadres	Reste des actifs	Cadres	Reste des actifs
<b>Sociabilité</b>				
• Participe à au moins une association.....	<b>64</b>	43	<b>60</b>	41
• Rencontre régulièrement des membres de sa famille proche .....	89	88	87	85
• Reçoit chez lui des amis ou des relations au moins une fois par mois .....	<b>79</b>	71	<b>84</b>	77
<b>Sorties</b>				
• Fréquente régulièrement le cinéma .....	<b>32</b>	12	<b>40</b>	19
• Fréquente régulièrement une bibliothèque .....	<b>29</b>	10	<b>30</b>	11
• Fréquente régulièrement un équipement sportif	<b>36</b>	23	<b>36</b>	22
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Lecture** En 1991-1993, 64% des cadres participaient à au moins une association, contre 43 % des autres actifs. En 1999-2000, 60 % des cadres participent à au moins une association, contre 41 % des autres actifs.

\* \* \*

\*

**Dépôt légal : Octobre 2001**

**ISSN : 1257-9807**

**ISBN : 2-84104-188-3**

# CAHIER DE ReCHERCHE

## Récemment parus :

**Élaboration d'indicateurs de l'offre culturelle par unité urbaine**

J. COUREL - B. MARESCA - N. BEN MOUHOUB - I. PESCHET -  
n°157 (2001)

**Création d'un indice d'alimentation saine  
Exploitation de l'enquête INCA**

A.-D. BROUSSEAU - A. COUVREUR - C. SIMONET - J.-P. LOISEL  
n°158 (2001)

**Localisation des firmes et développement local  
La survie des entreprises dépend-elle du territoire  
d'implantation ?**

P. MOATI - A. PERRAUD - N. COUVERT - n°159 (2001)

**Les stratégies d'adaptation des entreprises : éléments d'analyse**  
P. MOATI - n°160 (2001)

**Articles de recherche : le métier de banquier des  
entreprises - P. MOATI**

**Le rôle du crédit-bail - J.-C. TEURLAI - n°161 (2001)**

**“ Faites provision de temps libre ”  
l'utopie de la civilisation loisirs**

B. MARESCA - n°162 (2001)

**L'évolution des relations entre générations dans un  
contexte de mutation du cycle de vie**

D. CHAUFFAUT - n°163 (2001)

**Le mode de calcul du quotient familial dans les logiques locales**

Audrey DANIEL - Christine OLM - n°164 (2001)

**Les diversités territoriales dans le profil de la population  
logée dans le parc social**

I. ALDEGHI - A. DANIEL - M. O. SIMON - n°165 (2001)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-188-3

# CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie

Crédoc -  
0166. No

